

Étude

« Coopération culturelle transfrontalière dans la Grande Région »

Module1

1.5 Documentation intégrale

Version finale

Décembre 2017

CONTENU

1. APPROCHE MÉTHODIQUE	1
2. CRITÈRES DE RÉUSSITE POUR L'ANALYSE DES PROJETS DE COOPÉRATION CULTURELLE TRANSNATIONALE DANS LA GRANDE RÉGION	2
2.1 Résultats de l'analyse et programmes de référence	2
2.1 Classification des critères pour l'analyse de projet	5
3. ANALYSE DÉTAILLÉE DE L'ACTIVITÉ CULTURELLE DANS LA GRANDE RÉGION	8
3.1 Présentation des résultats de l'analyse pour 10 projets de coopération culturelle	8
3.1.1 Projet 01 – « Kultur macht Schule » (culture faite école) (pas de site web)	9
3.1.2 Projet 02 – iPop (pas de site web)	10
3.1.3 Projet 03 – Grrrrr.eu (www.grrrrr.eu)	11
3.1.4 Projet 04 – CREA HUB (pas de site web)	12
3.1.5 Projet 05 – MéMoFest (pas de site web)	13
3.1.6 Projet 06 – Plurio.net (www.plurio.net)	14
3.1.7 Projet 07 – TOTAL THEATRE (www.tnl.lu/de/total-theater)	15
3.1.8 Projet 08 – GrAFiTi (www.grafiti-asbl.com)	16
3.1.9 Projet 09 – Créajeune (www.creajeune.eu)	17
3.1.10 Projet 10 – Chœur Robert Schuman (www.robert-Schuman.net)	18
3.2 Conclusions à partir de l'analyse de projet	19
4. ÉTUDES DE CAS	25
4.1 Étude de cas 1 : Plateformes numériques de réseautage culturel dans la Grande Région	25
4.1.1 Description du projet	25
4.1.2 Auto-évaluation et recommandations pratiques	26
4.1.3 Perspectives du point de vue des personnes interviewées	27
4.1.4 Recommandations d'expert	27
4.1.5 Décisions sur Plurio.net et grrrrr.eu en novembre 2017	27
4.2 Étude de cas 2 : iPop	28
4.2.1 Description du projet	28
4.2.2 Auto-évaluation et recommandations pratiques	29
4.2.3 Perspectives du point de vue des personnes interviewées	29
4.2.4 Recommandations d'expert	30
4.3 Enseignement tiré des études de cas 1 et 2	30
4.3.1 Partenariat transnational	30
4.3.2 Conditions-cadres administratives et politiques	31

4.3.3 Public et marchés de la coopération culturelle.....	31
5. CONCLUSIONS ET SCÉNARIOS FUTURS	33
5.1 Association Espace Culturel Grande Région - Éléments clés pour la coopération culturelle transnationale.....	33
5.2 Association Espace Culturel Grande Région : Scénarios futurs.....	37
5.2.1 Scénario 1 : Politique culturelle transnationale	37
5.2.2 Scénario 2 : service de coopération culturelle transnationale.....	40
5.2.3 scénario 3 : Coopération culturelle transnationale Think Tank	42
6. ANNEXE	46
6.1 Rapport sur les critères de réussite de la coopération culturelle	46
6.2 Modèle d'analyse de projets de coopération culturelle dans la Grande Région	47
6.3 Analyse détaillée des projets 01 -10	49
6.4 Guide de conversation Études de cas	50
6.5 Rapports sur les études de cas	53

Auteure :

SYLVIA AMANN
IM WEIZENFELD 26
A-4209 ENGERWITZDORF
TÉL. +43/7235/660-5411
GSM +43/676/602 74 68
MAIL: office@inforelais.org
WEB: www.inforelais.org
SKYPE: sylvia.amann

1. APPROCHE MÉTHODIQUE

Ce rapport constitue la documentation intégrale portant sur l'étude « Coopération culturelle transfrontalière dans la Grande Région ». Il s'agit d'une compilation des résultats de tous les rapports précédents, d'un aperçu plus approfondi des conclusions et des leçons apprises pour l'avenir portant sur la coopération culturelle transnationale et de l'association Espace Culturel Grande Région.

L'objectif du module 1 est avant tout de proposer une évaluation qualitative des projets de coopération culturelle transnationale dans la Grande Région au cours des dix dernières années. L'objectif est de préciser quels sont les projets de coopération (sur la base de critères objectifs) qui ont été couronnés de succès. Le travail culturel commun de la Grande Région est documenté et sert de base à l'élaboration de pistes pour une éventuelle coopération culturelle future (module 2).

inforelais a d'abord établi une liste de **critères de réussite pour la coopération culturelle dans les espaces de coopération transnationale (chapitre 2)**. Divers espaces et pratiques de référence et pratiques ont été pris en exemple, comme « Nordic Cooperation in Culture ». La classification des critères de réussite de la coopération transnationale est présentée au chapitre 2 du présent rapport. Le rapport préliminaire en la matière a été approuvé par le commanditaire en juillet 2017.

Pour l'analyse des projets, une liste de projets de coopération transnationale a été établie, qui ont été mis en œuvre dans la Grande Région au cours des dix dernières années ou qui sont en préparation. inforelais a analysé ces dix projets de coopération culturelle sur la base des critères de réussite. Des recommandations initiales et un récapitulatif des résultats ont également été établis pour chaque projet. **Le chapitre 3** du présent rapport traite de cette **analyse des projets individuels**. Les résultats de l'analyse des projets individuels ont été discutés en octobre 2017 lors d'un atelier où étaient présents les coordinateurs régionaux et les contributions en la matière ont été incorporées dans cette documentation intégrale.

Sur la base des résultats de l'analyse des projets de coopération culturelle, deux projets ont été sélectionnés en accord avec le commanditaire : les plateformes de réseautage culturel numérique « Plurio.net » et « grrrrr.eu » ainsi que le projet « iPop » en préparation. Pour chacune de ces études de cas, des entretiens approfondis ont été menés dans le but d'enquêter sur les raisons de la réussite du projet et les obstacles rencontrés. Pour chaque étude de cas, trois entrevues ont été menées dans les différentes régions partenaires de la Grande Région et au moins une entrevue d'un point de vue administratif/politique. Différents points de vue ont ainsi été mis en avant. Les principaux résultats des **études de cas** sont présentés au **chapitre 4** du présent rapport. Étude de cas 1 « La culture digitale et les plateformes de réseautage » a déjà été discutée lors de l'atelier de Luxembourg en octobre 2017. Étude de cas 2 « iPop » a été approuvée fin octobre et le projet mis en œuvre en novembre 2017.

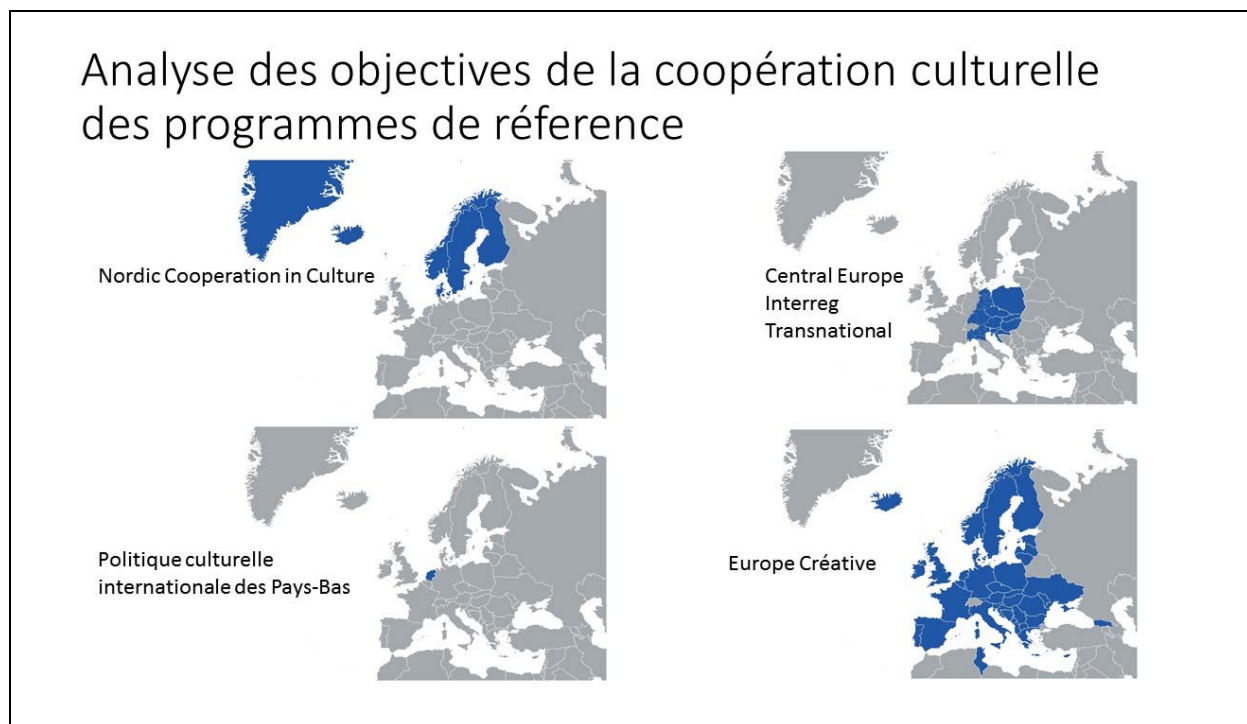
Sur base de toutes les analyses, le **chapitre 5** du présent rapport traite des **éléments clés** prioritaires de la future coopération culturelle transnationale dans la Grande Région et de trois **scénarios d'avenir** qui présentent un intérêt particulier pour l'association Espace Culturel Grande Région. Cette ébauche de documentation intégrale a été soumise en décembre 2017.

2. CRITÈRES DE RÉUSSITE POUR L'ANALYSE DES PROJETS DE COOPÉRATION CULTURELLE TRANSNATIONALE DANS LA GRANDE RÉGION

Les critères de succès de la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région ont été présentés dans le cadre du rapport « 1.1.1 Élaboration des critères de succès pour la coopération culturelle » en juillet 2017. Les priorités sont présentées en résumé au chapitre 2 de la présente étude.

2.1 Résultats de l'analyse et programmes de référence

La classification de critères a été établie sur la base d'une analyse exhaustive des objectifs de la coopération culturelle transnationale, européenne et internationale et de quatre programmes et domaines de référence.



Source : inforelais

« Nordic Cooperation in Culture » (coopération nordique culturelle)

Les dispositions relatives à la coopération culturelle restent relativement larges et ouvertes selon le « Nordic Cooperation in Culture Initiative » (coopération nordique culturelle). Les éléments principaux du « Nordic Cooperation in Culture Initiative » (coopération nordique culturelle), d'où émerge la volonté de promouvoir la culture nordique présentent un intérêt particulier et le sentiment d'appartenance à une culture nordique restant à définir doit être établi. Le thème d'un « rajeunissement » (rejuvenation en anglais) continu de la coopération culturelle nordique et en delà, le désir d'un « renouveau » de la coopération culturelle, est passionnant. Il porte à la fois sur le groupe cible des jeunes et l'intégration des jeunes et de nouvelles initiatives. Par ailleurs, il s'y cache aussi un désir plus fort en faveur de l'innovation. Un autre point intéressant est l'objectif visant à « l'élaboration d'une histoire sur le partenariat culturel nordique dans la région elle-même et au-delà » par rapport à l'impact des activités à la fois en interne (dans la région nordique) et au-delà. Le « Nordic Culture Fund » (fond pour la culture nordique) s'intéresse à un domaine en général (renforcement global du soutien à la mise en réseau) ainsi qu'à la promotion d'une meilleure accessibilité aux activités de la scène artistique et culturelle innovante et dynamique dans la région nordique ; un sujet qui est actuellement considéré comme une priorité pour l'élargissement des publics dans toute l'Europe.

« Central Europe Interreg Transnational Programme » (programme transnational d'Europe centrale Interreg)

Le Programme pour l'Europe centrale a identifié deux grands domaines thématiques pour les projets de coopération dans la région : le patrimoine culturel et l'économie créative. L'accent est mis sur l'importance d'approches intégrées associant tous les intervenants, tant du secteur public que du secteur privé et est assorti d'une composante intersectorielle. Cela sera également manifeste à la lueur des autres objectifs, qui comprennent la protection, la gestion et l'utilisation durable du patrimoine. Les projets d'investissement, en revanche, ne sont pas considérés comme une priorité des projets de coopération transnationale, mais la préparation de tels projets, par contre, oui.

Politique culturelle internationale des Pays-Bas

La politique culturelle néerlandaise internationale comporte plusieurs éléments intéressants : elle est avant tout très complète et combine des objectifs culturels tout en s'orientant vers des buts commerciaux et étant assortis d'une politique extérieure et de développement. Définir les priorités permettent de concentrer les activités, faute de quoi de nombreux efforts ne seraient pas perceptibles sur la scène mondiale en compétition. Trois niveaux peuvent être définis à partir des priorités nationales : les pays voisins et partenaires en Europe, les économies émergentes (comme l'Inde), un autre cercle de pays arabes et d'Europe centrale et orientale. L'aspect « benchmarking » (référencement) est également intéressant pour les principales institutions culturelles néerlandaises, qui sont censées être à la pointe sur le plan mondial. Enfin et surtout, l'approche du « Shared cultural heritage » (patrimoine culturel commun) constitue un domaine passionnant qui place le réaménagement et l'utilisation du patrimoine culturel dans une perspective internationale renforcée. Cette priorité est traitée de manière globale (partenariats, échanges d'experts, promotion des programmes étrangers et mise en réseau). Des pays prioritaires ont également été définis pour le « Shared cultural heritage » (patrimoine culturel commun).

Programme « Europe Créative »

Le programme « Europe Créative » apporte une valeur ajoutée importante à la coopération culturelle européenne : les éléments prioritaires sont le renforcement des capacités (capacity building), la circulation des artistes et des œuvres d'art et l'accès à d'autres cultures. La coopération transfrontalière en matière de politique culturelle est une caractéristique spécifique de ce programme de financement de l'UE. Créer des masses critiques et disposer d'effets de levier pour obtenir des fonds supplémentaires sont des objectifs culturels, politiques et économiques intéressants d'un point de vue créatif. L'un des objectifs du programme est de parvenir à un équilibre transfrontalier des chances à saisir¹. Il s'adresse également aux zones défavorisées sur le plan géographique et linguistique.

Les **conclusions** suivantes peuvent être tirées pour la coopération culturelle transnationale :

La question centrale est de savoir quelle est la valeur ajoutée de la coopération culturelle par rapport au travail culturel purement national ou régional. À cette fin, les initiatives et programmes de coopération internationale ont été analysés en fonction de leurs principaux objectifs. Les conclusions et tendances suivantes peuvent en être tirées :

- (1) La coopération culturelle poursuit des objectifs **internes** en vue de renforcer les secteurs des industries culturelles et créatives des régions et des pays qui participent à une initiative ainsi que des **objectifs externes** (image de marque, objectifs économiques d'exportation, problèmes mondiaux).
- (2) **La coopération culturelle en tant qu'élément d'apprentissage, de transfert de savoir-faire et de référencement pour tous les secteurs culturels et créatifs, ainsi que pour la politique et l'administration culturelles** : La coopération permet d'adapter ses propres projets et

¹ « Garantir des conditions de base qui puissent être mieux comparées dans le secteur culturel et créatif européen en tenant compte des pays à faible capacité de production et/ou des pays ou régions qui comportent une zone géographique et/ou linguistique restreinte. »

institutions culturelles en relation aux bonnes pratiques des pays et régions voisins ainsi que sur le plan international. Des échanges entre experts peuvent avoir lieu et des réseaux d'échange d'expériences mis en place. L'apprentissage sur le terrain dans les projets de coopération comprend l'utilisation des langues étrangères et des pratiques interculturelles ainsi que l'accès à différents modèles de gestion et de financement de projets culturels et artistiques. Des compétences pour le travail transfrontalier et européen sont transmises. **Les professionnels de l'art et de la culture sont inspirés par l'interaction, la confrontation et la coopération avec les œuvres et les méthodes de leurs collègues à l'étranger.**

- (3) **La coopération culturelle contribue au dialogue interculturel** : la connaissance des autres cultures, des mouvements artistiques et des pratiques créatives (en raison de la mobilité des artistes ou des œuvres d'art) peut être transmise et se concrétiser. La hiérarchie tacite liée aux cultures et des langues peut être limitée. Des questions globales peuvent être portées à un niveau différent d'expérience avec l'art et la culture (p. ex. cinéma, théâtre).
- (4) Le « Shared cultural heritage » (patrimoine culturel commun) dans la politique culturelle internationale des Pays-Bas montre **comment la dimension transfrontalière, transnationale et internationale, inhérente à la quasi-totalité du patrimoine culturel, peut être prise en compte dans la coopération culturelle.** Contrairement au programme des Pays-Bas, qui porte essentiellement sur la présence des Pays-Bas dans le monde, il serait préférable de s'orienter vers un développement commun du patrimoine culturel (« **our Common Stories** » [nos histoires communes]).
- (5) La coopération culturelle a le potentiel de **créer des masses critiques (du point de vue de l'offre et de la demande) au-delà des frontières** si, par exemple, un secteur culturel ou un marché pour les industries créatives d'une région est trop petit pour assurer une survie durable. **La valeur ajoutée d'une approche coordonnée du développement conjoint des potentiels culturels** doit également être prise en compte. De cette manière, il est également possible d'**intégrer des zones défavorisées sur le plan géographique ou culturel**, qui ne pourraient pas disposer d'un développement culturel indépendant et de qualité.
- (6) Une internationalisation des entreprises régionales actives dans les arts, la culture et les industries créatives. **La participation conjointe de régions sur la scène internationale/européenne** peut contribuer à accroître la visibilité (par exemple l'intérêt des médias) et avoir un impact positif sur les intérêts de coopération des partenaires internationaux (masse critique).
- (7) **La coopération transfrontalière en matière de politique culturelle** doit être considérée comme une question transversale : des initiatives culturelles et politiques conjointes (par exemple, l'industrie de la musique en tant que secteur stratégique) peuvent travailler à la fois au sein de l'espace de coopération et pour des intérêts communs avec le monde extérieur (par exemple, la politique culturelle de l'UE). L'apprentissage et les échanges transnationaux ainsi que le transfert de bonnes pratiques sont également appropriés pour la politique culturelle.
- (8) Enfin et surtout, l'objectif « **Rejuvenation of cultural co-operation** » (rajeunissement de la coopération culturelle) dans la coopération culturelle entre les pays nordiques présente également un intérêt particulier pour la coopération culturelle dans la Grande Région. La problématique de la prochaine génération et de l'intégration des jeunes ainsi que le développement de nouvelles formes innovantes de coopération à cet égard sont des réalités.

Sur la base de cette analyse, une classification de critères pour une coopération culturelle transnationale réussie dans la Grande Région a été établie. Elle est présentée au chapitre 2.1. Il s'agit de la référence en ce qui concerne les analyses de projet individuel repris dans cette étude².

² L'approbation pour l'application de cette grille a été donnée par le commanditaire le 14/07/2017.

2.1 Classification des critères pour l'analyse de projet

La distinction entre coopération culturelle nationale et transnationale est au cœur de l'analyse. Cette dernière concerne au moins trois régions ou pays partenaires (par opposition à la coopération transfrontalière bilatérale). La coopération culturelle transnationale doit être au centre de l'étude de la coopération culturelle dans la Grande Région, puisqu'il s'agit d'un espace de coopération transnationale.

Par conséquent, deux aspects ont été particulièrement déterminants pour établir une classification de critères de réussite : l'accent mis sur la coopération transnationale et l'orientation vers les objectifs visant un changement positif grâce à la mise en œuvre des projets sur la base d'un statu quo. C'est pourquoi il y a eu l'analyse des programmes de coopération transnationale et internationale dans le domaine de la culture et des conclusions sur les critères de réussite de la coopération culturelle transnationale ont été présentées. Compte tenu de l'expérience internationale et des priorités de l'association Espace Culturel Grande Région (objectives de l'association selon les statuts), le succès de la coopération culturelle transnationale est déterminé de manière décisive par les cinq domaines suivants :

- (1) Apprentissage transnational et transfert de savoir-faire
- (2) Échanges culturels et dialogue interculturel
- (3) Coopération en matière de patrimoine culturel commun
- (4) Utilisation des marchés transnationaux et d'élargissement de l'audience transnationale
- (5) Éléments transversaux de la coopération culturelle transnationale

La classification précise des critères d'analyse des projets de coopération culturelle transnationale est présentée dans les pages suivantes :

Le critère de succès	Description des dimensions du critère de succès	Points
L'apprentissage transnational et le transfert de know-how (1)		
Des réseaux durables d'apprentissage	Il y a des réseaux durables transsectoriels ou liés à un secteur spécifique pour le transfert de savoir-faire. Le terme « durable » est défini par l'existence de structures communes (la gestion commune du projet ou un secrétariat) ou des réunions au moins annuelles.	0 = non 1 = oui
Des offres de formation	L'organisation régulière (au moins deux fois par an) d'ateliers et des formations pour les acteurs culturels ou des industries créatives des différents régions et pays de la Grande Région.	0 = non 1 = oui
L'apprentissage pratique	La gestion du projet est composée de collaborateurs originaires des différents région et pays de la Grande Région – au moins un collaborateur est originaire d'une autre région de la Grande Région que le siège du projet.	0 = non 1 = oui
La mobilité relative à l'art/la culture et l'interaction	Le projet vise la réalisation commune d'activités artistiques ou culturelles ou l'interaction d'artistes, de conservateurs ou du management culturel et des experts pour le patrimoine culturel. Des acteurs d'au moins 3 régions/pays de la Grande Région participent.	0 = non 1 = oui
Le coaching pour la coopération culturelle	Le projet offre des formations concernant l'élaboration et la gestion de projets culturels transnationaux ou gère un point de service pour ceux qui veulent coopérer.	0 = non 1 = oui
Des partenaires internationaux d'apprentissage	Au moins, un partenaire de coopération a son siège à l'extérieur de la Grande Région (Partenaire de réseau ou participation dans des formations, l'apprentissage pratique ou la mobilité internationale).	0 = non 1 = oui
Les échanges culturels et le dialogue interculturel (2)		
Plurilinguisme	Le projet est réalisé dans au moins 3 langues (FR, LU, DE).	0 = non 1 = oui

Des offres d'éducation	Le projet inclut des offres d'éducation ou de discussion pour au moins un groupe cible (des écoliers ou des seniors ou des migrants...).	0 = non 1 = oui
Des sujets globaux	Le projet cible des questions globales avec les moyens de l'art ou de la culture (la protection du climat ou la migration ou les droits culturels...).	0 = non 1 = oui
Des cultures et langues issues de la migration	Les thèmes du projet sont liés à des cultures et langues de migrations et des artistes et acteurs culturels issus de ces cultures travaillent activement dans le projet (par exemple comme conservateurs ou artistes ou dans la gestion de projet...).	0 = non 1 = oui
Des langues internationales/des dialectes locaux	Le projet (ou une partie du projet par exemple le site Internet) est réalisé dans une langue supplémentaire qui est autre qu'une des langues nationales dans la Grande Région (par exemple l'anglais). Des projets qui soutiennent des dialectes locaux sont également couverts par ce critère.	0 = non 1 = oui
Des offres internationales d'éducation	Le projet vise ou moins un groupe cible international (par exemple des touristes en dehors de la Grande Région) et offre pour ce groupe des programmes spécifiques d'éducation (par exemple un atelier créatif en portugais ou en arabe).	0 = non 1 = oui
La coopération dans le patrimoine culturel commun (3)		
L'importance pour le patrimoine culturel commun	Le projet adresse des sujets du patrimoine culturel qui sont pertinents pour au moins 3 pays/régions de la Grande Région. La pertinence est définie par le fait de l'existence de projets locaux ou régionaux (par exemple des musées, des expositions thématiques ou des priorités de recherches dans les universités).	0 = non 1 = oui
Des événements liés au patrimoine culturel commun	Le patrimoine culturel est rendu disponible conjointement au public (par exemple par des expositions communes). Des programmes d'éducation et de formation font partie du critère numéro 1.	0 = non 1 = oui
La recherche commune liée au patrimoine culturel commun	Le projet inclut la recherche commune concernant le patrimoine culturel. Au moins trois institutions de recherche de trois pays/régions différents de la Grande Région participent activement.	0 = non 1 = oui
Des projets internationaux liés au patrimoine culturel commun	Le projet contient des activités relatives à des initiatives du patrimoine culturel international (par exemple des routes culturelles du Conseil d'Europe ou la promotion commune des sites UNESCO ou des initiatives communes pour l'année européenne du patrimoine).	0 = non 1 = oui
La recherche internationale liée au patrimoine culturel commun	Le projet inclut au moins une institution de recherche dans le domaine du patrimoine culturel hors des pays/des régions de la Grande Région.	0 = non 1 = oui
L'utilisation des marchés culturels transnationaux et l'élargissement transnational du public (4)		
Le développement transnational des marchés	Le projet vise des commanditaires d'au moins trois pays/entités de la Grande Région (par exemple des mesures de promotion comme la participation dans des foires ou des plateformes numériques de marketing).	0 = non 1 = oui
L'élargissement transnational du public et le tourisme culturel	Le projet facilite l'accès à de nouveaux groupes cibles originaires de différents pays/régions de la Grande Région (par exemple par des mesures de relations publiques multilingues pour des offres culturelles). Des programmes d'éducation et de formation sont couverts par le critère numéro 1.	0 = non 1 = oui
Des initiatives communes liées à la politique culturelle internationale	Le projet met l'accent sur la « cultural diplomacy » (par exemple des événements culturels communs dans des pays hors de la Grande Région), par laquelle 3 pays/régions au moins de la Grande Région participent.	0 = non 1 = oui
L'exportation internationale des biens et services culturels	Le projet vise à commercialiser conjointement les produits créatifs de la Grande Région sur niveau international (par exemple des présentations communes dans des foires ou des festivals hors de la Grande Région).	0 = non 1 = oui

Le développement international du public et le tourisme culturel	Le projet a pour objectif de commercialiser conjointement des offres culturelles et de l'industrie créative sur niveau international (par exemple des présentations communes aux foires internationales du tourisme ou des catalogues communs pour le marché international).	0 = non 1 = oui
Les éléments transversaux de la coopération culturelle transnationale (5)		
Un partenariat transnational	Le projet est plus large qu'une seule coopération bilatérale et inclut ou moins trois partenaires de trois pays/régions différents de la Grande Région.	0 = non 1 = oui
La coopération durable	Le projet planifie ou réalise une coopération à long terme entre des institutions culturelles de la Grande Région (par exemple sur la base d'un contrat de coopération triannuel par exemple).	0 = non 1 = oui
Une infrastructure (digitale) commune	Le projet inclut des infrastructures d'au moins de trois pays/régions différents de la Grande Région (par exemple des couveuses ou des « coworking spaces » ou des infrastructures de restauration dans le domaine des musées ou la coopération des salles de spectacle).	0 = non 1 = oui
L'intégration des villes et territoires culturellement défavorisés	Le projet inclut aussi des espaces ruraux et de petites villes qui sont le plus souvent moins bien développés du point de vue culturel.	0 = non 1 = oui
Des méthodes de coopération innovante/la participation des citoyens	Le projet examine de nouvelles méthodes de la coopération culturelle dans la Grande Région (y inclus des modèles de participation active des citoyens comme le « crowdsourcing » ou l'innovation basée sur la demande des commanditaires) ou inclut des organismes (à l'intérieur ou extérieur du secteur culturel) qui n'étaient pas encore actifs dans la coopération culturelle.	0 = non 1 = oui
La coopération de la jeunesse	Des jeunes ou des organisations de jeunesse sont le groupe cible du projet et sont actives dans la réalisation du projet (plus que la consommation d'un produit ou service culturel).	0 = non 1 = oui
La coopération dans la politique culturelle	Le projet vise le développement d'une politique culturelle commune dans la Grande Région et réalise des formats relatifs (des études ou des conférences y inclus la participation des représentants politiques).	0 = non 1 = oui
Des financements européens/internationaux (cofinancement)	Le projet a été (co) financé avec des moyens européens respectivement avec des programmes de soutien hors de la Grande Région.	0 = non 1 = oui

3. ANALYSE DÉTAILLÉE DE L'ACTIVITÉ CULTURELLE DANS LA GRANDE RÉGION

Le chapitre 3 présente une analyse des dix projets de coopération culturelle dans la Grande Région sélectionnés par le commanditaire pour une étude approfondie. Pour chacun des dix projets, une fiche de synthèse avec les principaux résultats ainsi qu'une analyse écrite détaillée de tous les critères de succès de la coopération culturelle transnationale figurent en annexe du présent rapport. La deuxième partie du chapitre 3 est consacrée aux premières conclusions de tous les projets examinés ensemble. Elles servent également à préparer la sélection des études de cas (chapitre 4).

3.1 Présentation des résultats de l'analyse pour 10 projets de coopération culturelle

L'analyse de dix projets de coopération culturelle basés sur la grille commune des critères de succès a été réalisée en juillet et août 2017 sous forme de recherche documentaire assortie des documents fournis par le commanditaire et une investigation complémentaire sur Internet. Les projets suivants ont été examinés et les résultats ont été compilés dans les pages suivantes :

10 projets de coopération culturelle dans la Grande Région à analyser dans ce rapport

Projets initiés/soutenus par le secteur culturel de la Grande Région

- (1) « Kultur macht Schule » (culture faite école)
(mis en œuvre ou soutenu par l'association Espace Culturel GR)
- (2) iPop
- (3) Grrrrr.eu

Projets initiés par l'Espace Culturel Grande Région qui n'ont pas été réalisés :

- (4) Projet Interreg CREAHub
- (5) Projet Interreg MéMoFest

Projets indépendants de l'Espace Culturel Grande Région

- (6) Plurio
- (7) Total Théâtre
- (8) Festival de théâtre GrAFiTi
(indépendant de l'association Espace Culturel GR)
- (9) Compétition cinématographique Créajeune
(indépendante de l'association Espace Culturel GR)
- (10) Chœur Robert Schuman

Chacune des présentations suivantes contient une brève description du contenu du projet, qui illustre la mesure dans laquelle le projet couvre les domaines de coopération de la Grande Région, un graphique sur les cinq groupes de critères de réussite de la coopération culturelle transnationale, ainsi que des conclusions initiales et des recommandations spécifiques au projet.

Les conclusions spécifiques au projet ont pour but de fournir une orientation initiale et d'orienter toute décision politique ou administrative. Tous ces points sont détaillés plus en détail dans l'annexe au présent rapport et peuvent être consultés en complément.

3.1.1 Projet 01 – « Kultur macht Schule » (culture faite école) (pas de site web)

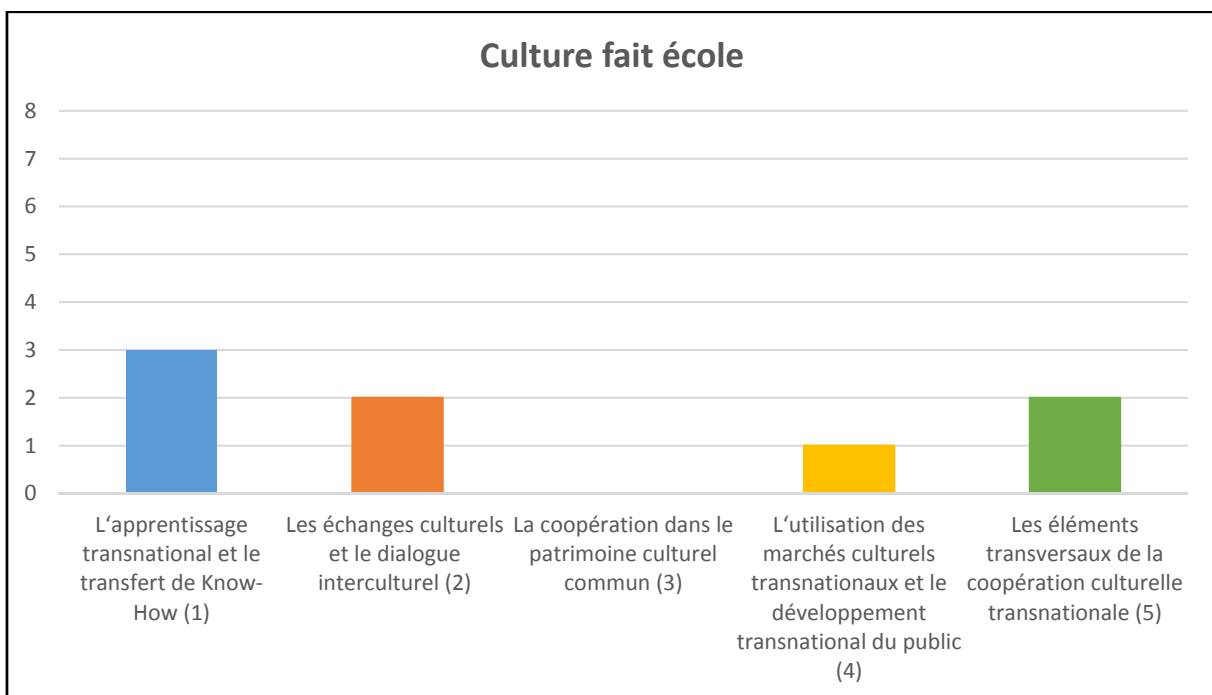
Présentation succincte

Le projet « Kultur macht Schule » traite d'un domaine central du développement culturel, à savoir mieux relier le secteur des arts et de la culture au secteur de l'éducation et promouvoir la créativité. Le projet a été mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2015-16 dans la Grande Région grâce à une subvention de 15 000 € de la Fondation Marienburg (Fondation luxembourgeoise).

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- La diversité en ce qui concerne les disciplines artistiques, les types d'écoles et les types de mise en œuvre est l'un des critères de réussite de ce projet tourné vers l'avenir.
- La dimension transnationale est mise en œuvre de manière très concrète et le projet vise à établir des échanges dans toutes les régions et tous les pays de la Grande Région.
- Le projet n'est toujours pas précis en ce qui concerne ses effets durables : un suivi sera-t-il proposé aux étudiants et aux jeunes afin qu'ils puissent développer leur créativité sur base de nouveaux supports gratuits ? Est-il prévu d'obtenir un impact plus profond dans le système éducatif de la Grande Région, par exemple en créant des programmes d'intervention artistique transnationaux pour de nombreuses (toutes les) écoles de la Grande Région ? Malheureusement, aucun symposium n'a encore eu lieu en la matière.
- Les aspects relatifs au renforcement de l'audience peuvent être abordés dans le projet « Kultur macht Schule » et doivent être pris en compte dans tout projet de suivi (et également budgétisé) dès le début. Il existe également des possibilités de connexion avec les initiatives locales (par exemple, Urban Art Trier). Des ressources financières plus importantes seront nécessaires pour financer les projets de suivi.

3.1.2 Projet 02 – iPop (pas de site web)

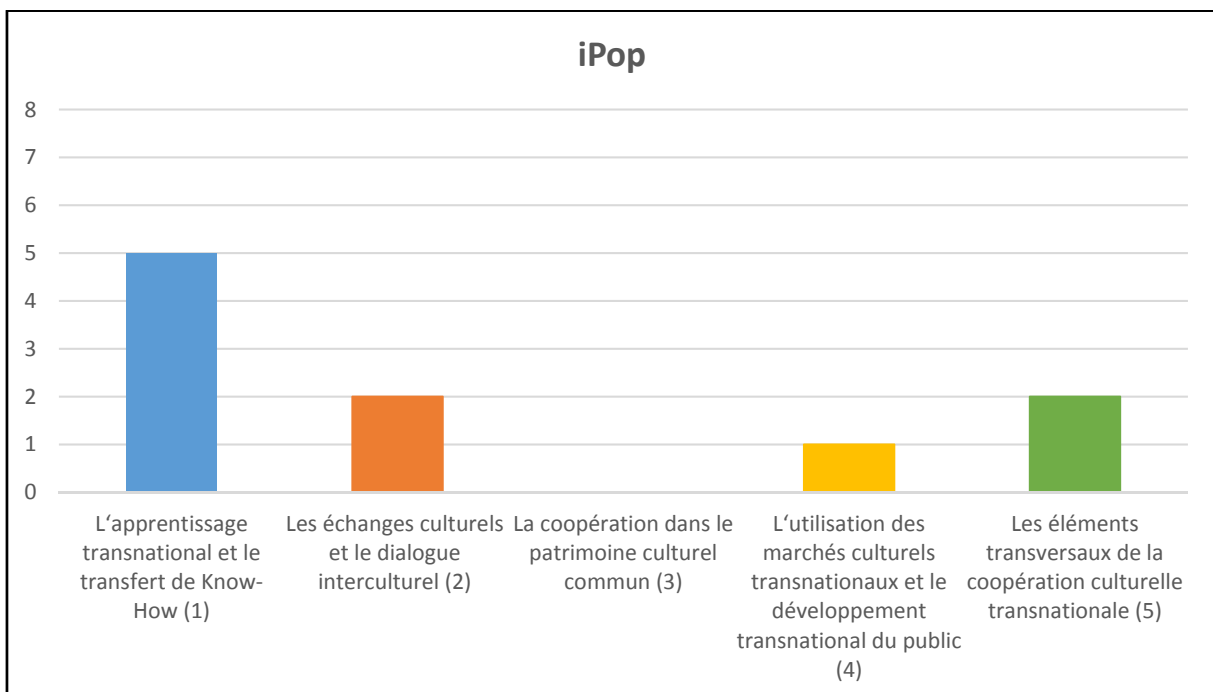
Présentation succincte

Dans le domaine de la musique pop, il existe une initiative, un réseau de financement appelé « Multipistes » - un projet Interreg qui, après trois ans de financement, tourne par lui-même depuis 2016. Désormais, une académie pour musiciens de musique pop « iPop » (canaux de financement à clarifier) va être créée dans la GR, qui va relever les défis actuels de l'industrie de la musique pop.

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- L'apprentissage transnational et la mise en commun des savoir-faire sont au cœur du projet « iPop ». La diversité des structures existantes et la coopération qui a été initiée sont un très bon terreau pour la mise en valeur du potentiel existant dans la Grande Région.
- Toutefois, le programme de formation continue ne semble pas très innovant jusqu'à présent (par exemple, les priorités thématiques). On ne sait pas encore très bien comment les pôles existants vont se développer davantage dans le cadre du projet et bénéficier eux-mêmes du transfert de savoir-faire. Il n'est pas prévu de créer de nouveaux hubs. Les travaux d'élaboration du programme, y compris les options de certification, sont en cours en 2017.
- L'analyse du marché pour la création d'une académie de musique pop ne suffit pas à ce jour. Le plan d'affaires prévu devrait se concentrer sur ce point afin d'évaluer les opportunités de marché pour un tel projet. Les discussions avec les intervenants se sont déroulées en 2017.
- L'infrastructure numérique est un élément novateur intéressant du projet. On peut se demander si elle doit être revalorisée ou si les infrastructures existantes, par exemple, peuvent être utilisées dans les universités.

3.1.3 Projet 03 – Grrrrr.eu (www.grrrrr.eu)

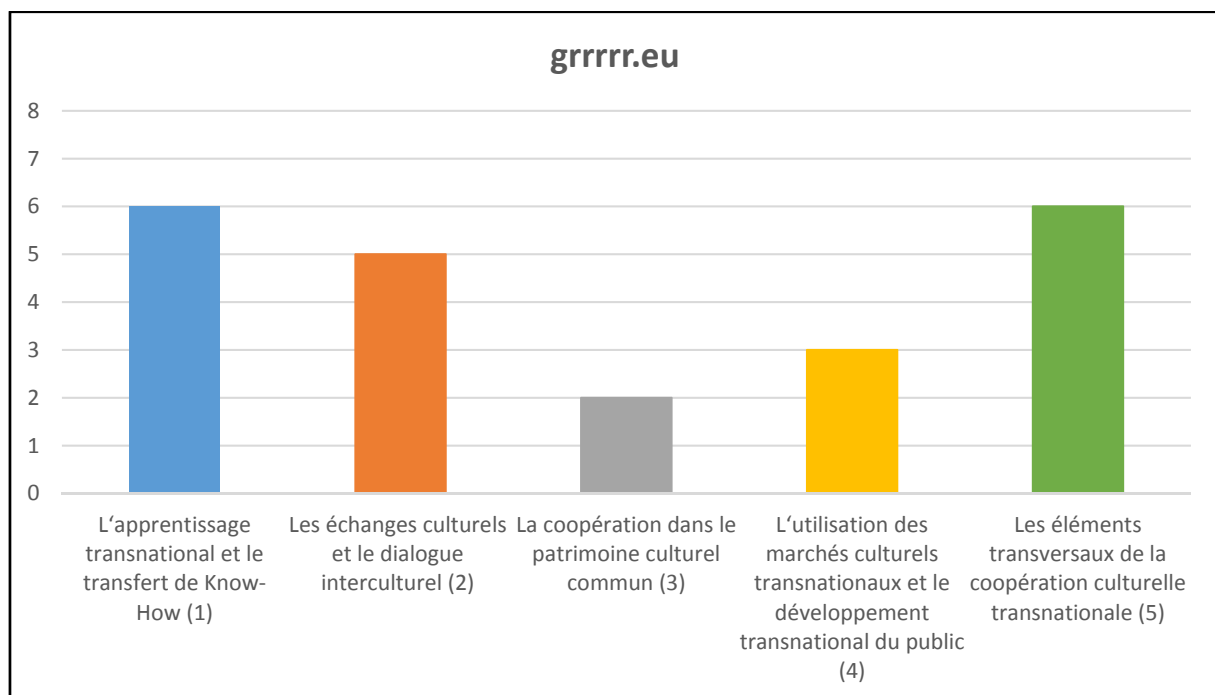
Présentation succincte

Le magazine culturel numérique transnational Grrrrr.eu conçu par et pour les jeunes de toute la Grande Région est un projet hautement transnational. Il aborde pratiquement tous les critères de réussite de la coopération culturelle transnationale. Il est regrettable qu'il se soit essoufflé en 2017, car les ressources personnelles ne suivent plus (seulement quelques contributions en 2017).

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- Afin d'assurer les activités de Grrrrr.eu à long terme, il serait opportun d'envisager un financement de base. En outre, les demandes de projets pourraient ensuite être soumises pour différentes priorités thématiques et liées au contenu, par exemple.
- La coopération entre les deux portails en ligne Plurio.net et Grrrrr.eu devrait être synchronisée d'un point de vue stratégique. Les deux portails se complètent mutuellement dans leur contenu et, ensemble, créeraient une offre plus attrayante pour les utilisateurs.
- Le projet a également un grand potentiel en ce qui concerne l'image de marque jeune de la Grande Région, qui n'a pas été utilisée de manière appropriée jusqu'à présent. Une première approche pourrait être une intensification de la coopération avec le tourisme et une professionnalisation du travail dans les médias.
- La coopération avec la communauté internationale (et migratoire) ou le patrimoine culturel pourrait être intensifiée. Des expériences existent déjà dans la coopération avec des étudiants étrangers.
- Les conditions-cadres structurelles doivent être clarifiées rapidement. On peut se demander si l'association Espace Culturel Grande Région est le porteur de projet adéquat.

3.1.4 Projet 04 – CREA HUB (pas de site web)

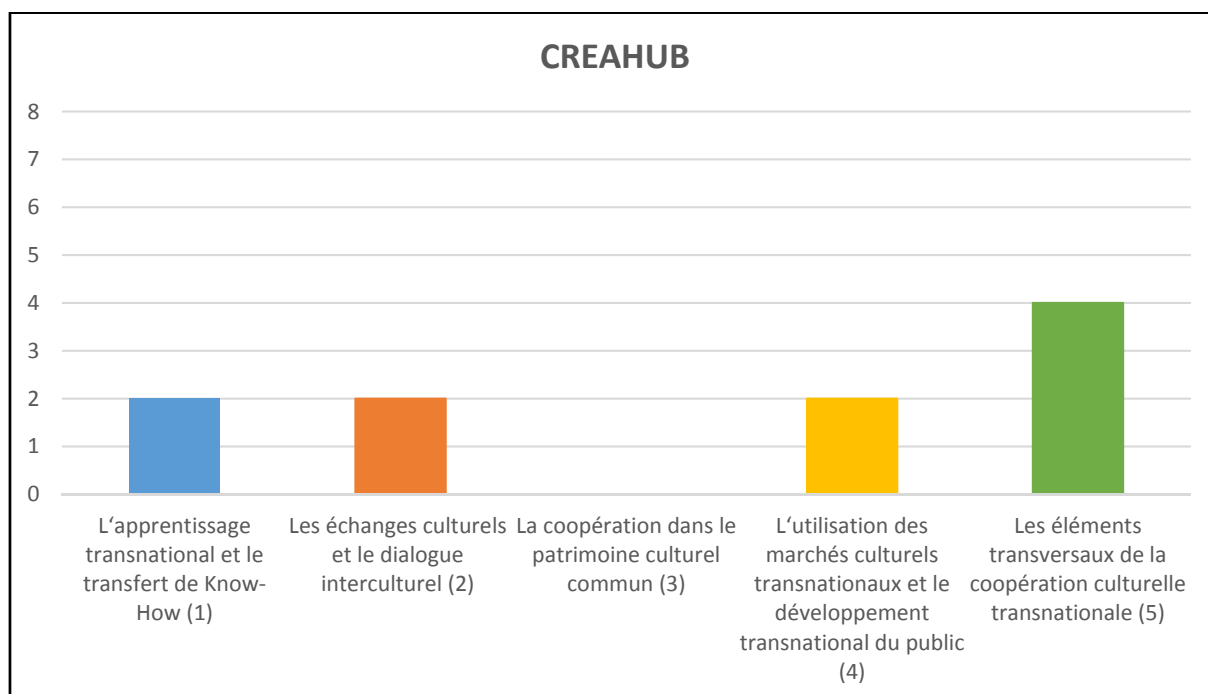
Présentation succincte

Le projet « CREA HUB » prévoyait la mise en réseau des entreprises, de la science, de la technologie et de l'art. Les développeurs de nouveaux produits devraient être mis en réseau et les interventions artistiques et les innovations soutenues. Une soumission au programme l'INTERREG V A « GRANDE RÉGION 2014-2020 » a été préparée, mais rejetée au moment de la sélection.

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- Le projet CREA HUB propose un catalogue très complet d'objectifs, allant du développement de réseaux virtuels et analogiques au développement de produits individuels, en passant par les arts dans le monde des affaires (Arts in Business), les festivals et les événements, la formation continue et les mesures d'infrastructure. En conséquence, les attentes en sont réduites. Il est donc nécessaire d'établir une orientation claire du projet.
- Dans un premier temps, il faut identifier les intervenants des industries créatives de la Grande Région (cartographie). Sur cette base, les points forts et les institutions clés de la Grande Région dans ce domaine seront mis en avant et les besoins des intervenants (pour la coopération transnationale) pourront ainsi être identifiés. Il sera ainsi possible de définir des objectifs axés sur les besoins (du côté de l'offre et de la demande).
- En principe, le développement ultérieur du projet devrait également mettre l'accent sur sa mise en œuvre transnationale dans le concret. L'échange transfrontalier d'artistes dans des entreprises, par exemple, serait un objectif valable.

3.1.5 Projet 05 – MéMoFest (pas de site web)

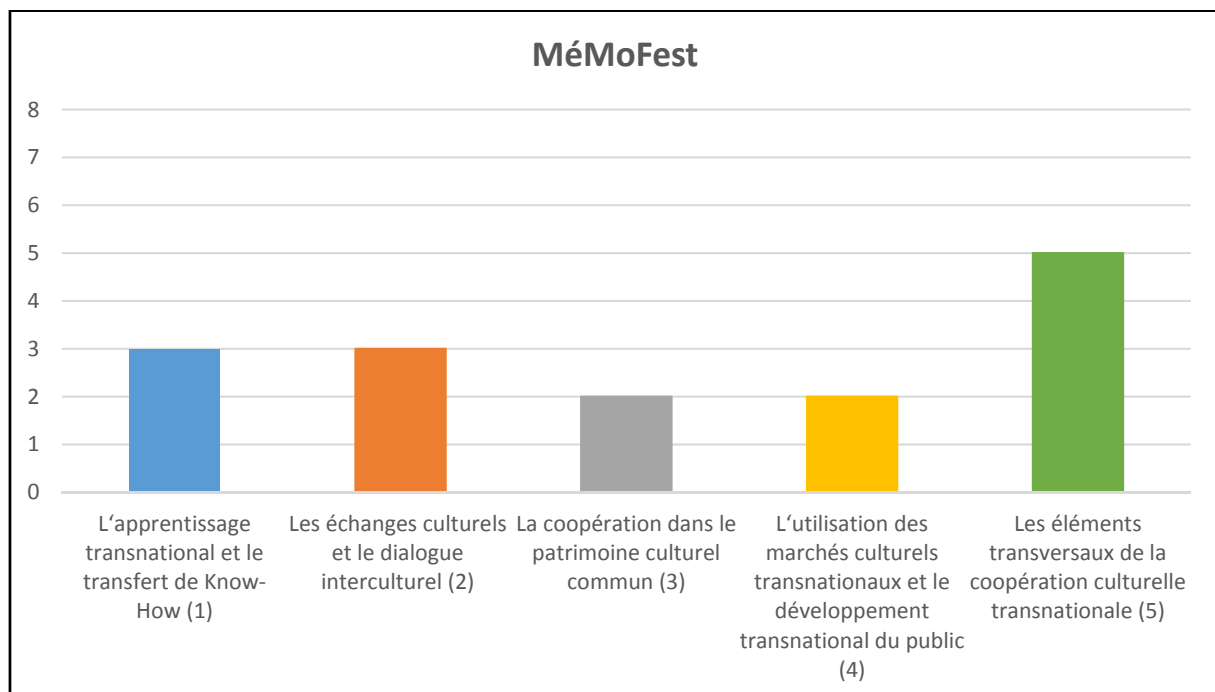
Présentation succincte

Le projet « MéMoFest » prévoit de revaloriser les espaces ruraux entre centres touristiques urbains et culturels en mettant en place un concept intégré intéressant alliant art, patrimoine culturel, engagement écologique et développement touristique. Une soumission au programme Interreg (INTERREG V A « GRANDE RÉGION - 2014-2020 ») a été préparée, mais ne s’est finalement pas réalisée.

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la préparation d'une soumission à Interreg

- Chaque nouvelle offre touristique (culturelle) doit être analysée non seulement du point de vue de l'offre, mais aussi de la demande. L'approche actuelle ne prévoit pas une analyse exhaustive des groupes cibles. Aucune analyse potentielle n'a été effectuée dans le cadre des travaux préparatoires.
- L'écologie, le climat et la protection de l'environnement jouent un rôle majeur pour de nombreux artistes et travailleurs culturels. Le projet « MéMoFest » disposerait d'un grand potentiel pour mettre en commun les forces dans le secteur culturel de la Grande Région. En premier lieu, une cartographie des intervenants serait nécessaire.
- La dimension patrimoniale culturelle du projet est intéressante. Bien que le projet « MéMoFest » vise à mettre en valeur ce patrimoine industriel, la documentation du projet ne donne pas un aperçu détaillé de ce qu'il est, de sa dimension transnationale et de son état, de la manière dont il peut être utilisé et des conditions dans lesquelles il peut l'être.
- En outre, les parcours devraient être utilisés pour créer des offres éducatives intégrées spécifiques (culture industrielle/art contemporain) pour les groupes cibles identifiés.

3.1.6 Projet 06 – Plurio.net (www.plurio.net)

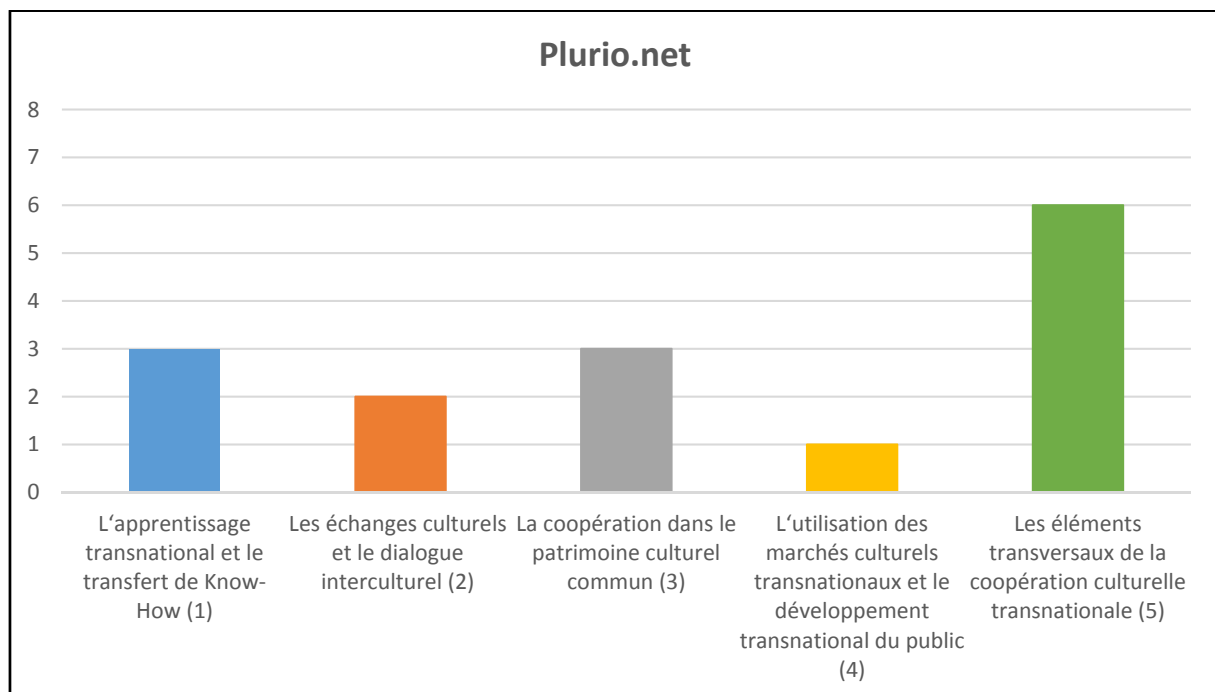
Présentation succincte

Le projet « Plurio.net » est un partenaire reconnu de la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région. Il s’agit d’un projet stratégique pour la communication transfrontalière et multilingue de contenus culturels basés sur des structures durables et le financement transnational conjoint des partenaires culturels stratégiques de la Grande Région.

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- Plurio.net est pionnier dans le domaine de la coopération culturelle numérique en Europe depuis 2004 dans le cadre d’une coopération culturelle transfrontalière.
- La coopération stratégique avec Europeana et de nombreux fournisseurs de contenu est également une valeur ajoutée évidente.
- Avec les nouveaux produits numériques de Plurio.net, l’attention doit être portée sur des formats d’interaction et de participation appropriés afin d’augmenter la fidélité du public. Le contenu devrait être pris en compte principalement par ceux qui veulent le promouvoir. Cela soulagerait les structures internes.
- Il est également problématique qu’aucune stratégie de développement public et de relations publiques ne soit mise en œuvre, par laquelle les groupes cibles pertinents et leurs besoins sont systématiquement examinés et traités à l’aide d’outils appropriés en dehors de Plurio.net.
- Plurio.net évoque le rôle de la marque au-delà de la Grande Région, mais cette thématique n’est pas encore très perceptible. L’approche des nombreux sites du patrimoine mondial de la Grande Région en particulier offrirait une plus-value en la matière.

3.1.7 Projet 07 – TOTAL THEATRE (www.tnl.lu/de/total-theater)

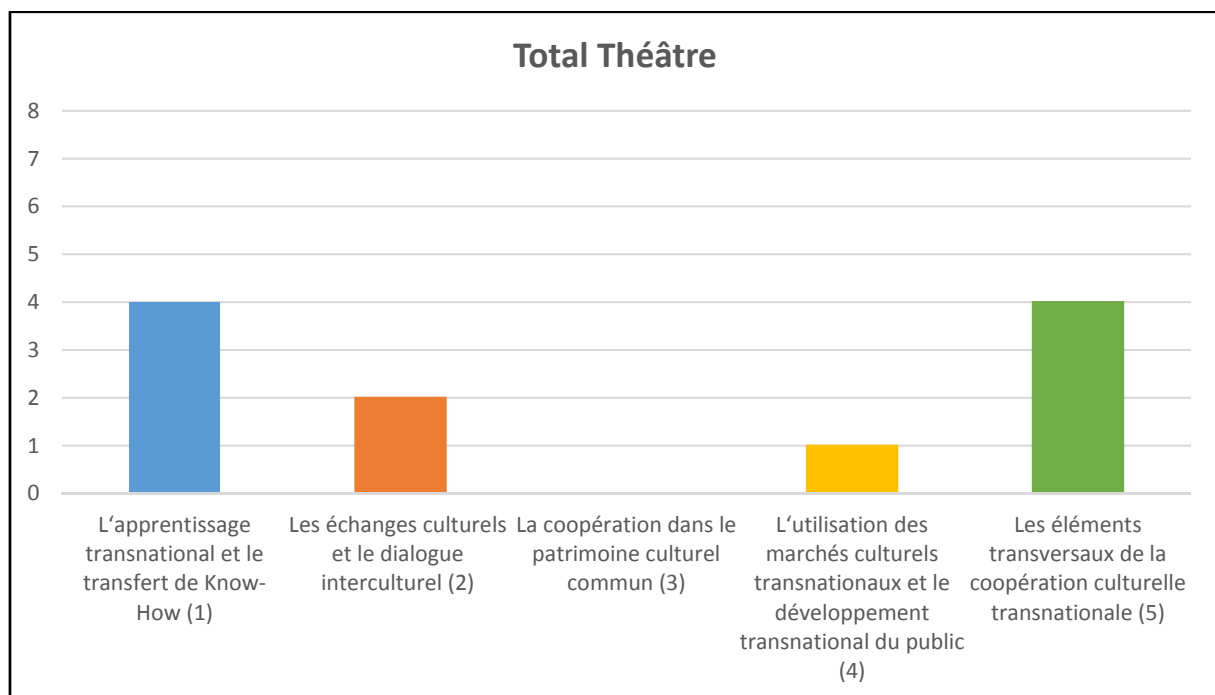
Présentation succincte

TOTAL THEATRE a mis en place une coopération artistique et d'organisation des théâtres de la Grande Région approfondie et développée sur une base élargie. Le projet a bénéficié d'un financement INTERREG-IVA entre 2012 et 2015.

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- Le projet TOTAL THEATRE a mis en place une mise en réseau des théâtres de la Grande Région en établissant un plan de travail pluriannuel systématique. Il couvre tous les aspects fondamentaux d'une coopération théâtrale.
- Une analyse de l'état d'avancement du projet serait utile. Cette analyse devrait tenir compte à la fois de l'offre (résultats des coproductions) et de la demande (quelles mesures ont été acceptées par le public ?).
- Le caractère multilingue des productions théâtrales permettrait une coopération plus étroite avec l'industrie touristique. Cela pourrait renforcer l'image de marque de la Grande Région en tant que région diversifiée et internationale.
- La dimension du dialogue interculturel pourrait également être renforcée et devenir une priorité du programme. Les personnes issues de l'immigration et des réfugiés pourraient être activement impliquées dans les structures de médiation et d'élargissement d'audience ainsi que dans la production. Outre les langues de la Grande Région, des productions multilingues dans les langues de migration (par exemple, le portugais et l'arabe) pourraient être proposées.

3.1.8 Projet 08 – GrAFiTi (www.grafiti-asbl.com)

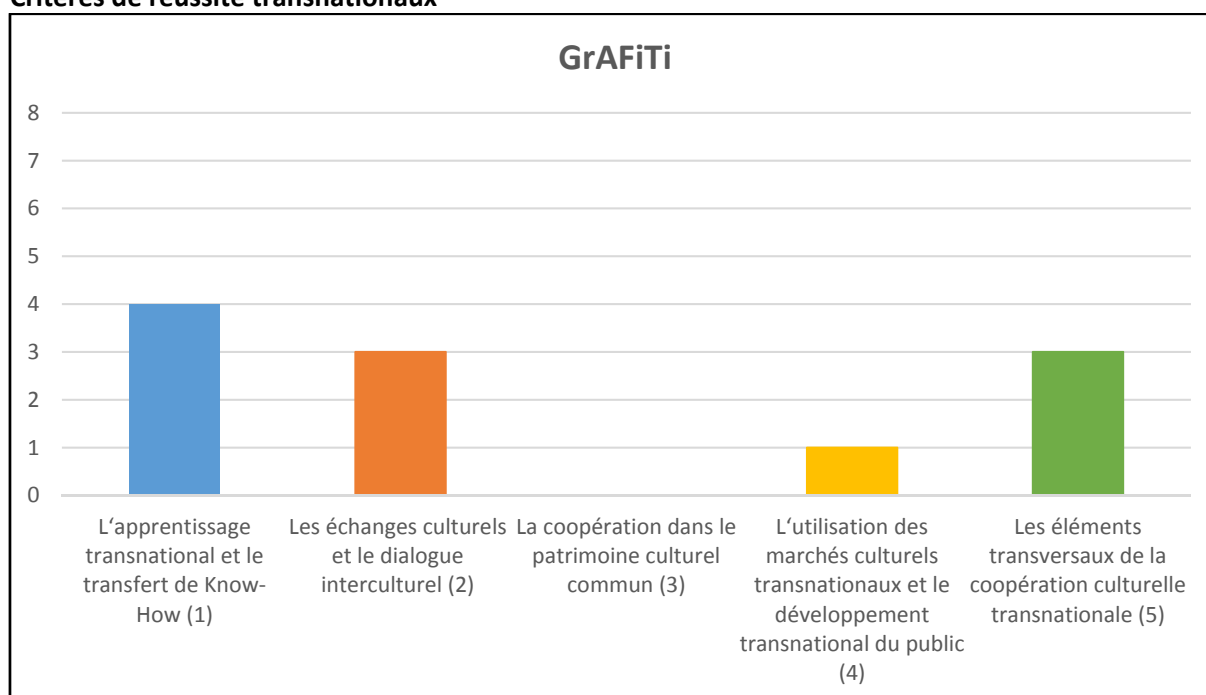
Présentation succincte

Le festival de théâtre étudiant transfrontalier GrAFiTi a été créé en 2009 à partir d’une initiative étudiante et a eu lieu depuis lors en alternance entre les quatre villes du QuattroPole. De nombreuses troupes théâtrales de la Grande Région ainsi que des productions théâtrales étudiantes internationales participent à ce festival annuel.

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- GrAFiTi : le festival de théâtre étudiant de la Grande Région est une initiative transnationale réussie qui couvre de nombreux aspects innovants (rencontres à dimension écologique, multilinguisme).
- Jusqu'à présent, on ne sait pas si les deux initiatives théâtrales TOTAL THEATRE et GrAFiTi coopèrent et, dans l'affirmative, sous quelle forme. Toutefois, la création de synergies pourrait être particulièrement utile pour l'élargissement transnational du public (par exemple, l'utilisation conjointe du « bus du théâtre »).
- Comme pour TOTAL THEATRE, l'expérience du multilinguisme et la participation de groupes internationaux pourraient également être mises à profit pour favoriser l'intégration des cultures migratoires et des communautés internationales au sein de la Grande Région.

3.1.9 Projet 09 – Créajeune (www.creajeune.eu)

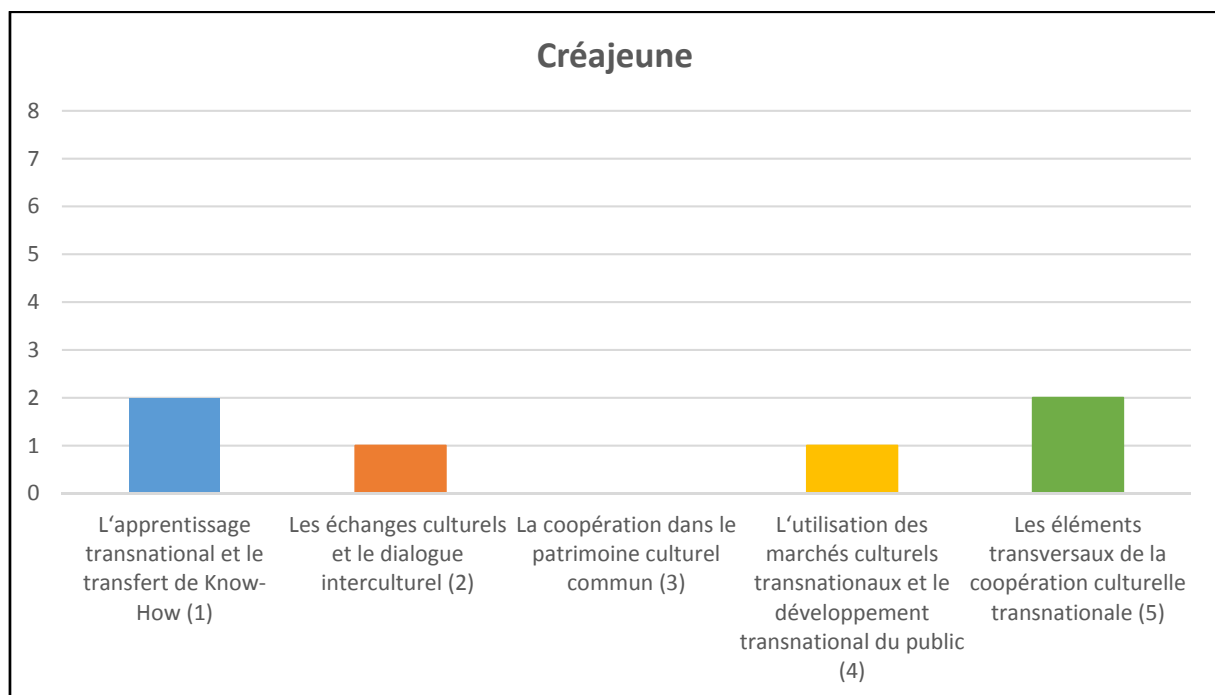
Présentation succincte

Créajeune est la compétition cinématographique de films pour enfants et jeunes de la Grande Région, qui a lieu chaque année et présente des films de toute la Grande Région. Il y a trois prix : films pour enfants, adolescents et jeunes adultes. Ils sont financés par l'Agence des médias de la Sarre.

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- Le projet semble avoir un impact positif sur la coopération culturelle et artistique dans la Grande Région et pourrait être poursuivi sous cette forme.

3.1.10 Projet 10 – Chœur Robert Schuman (www.robert-Schuman.net)

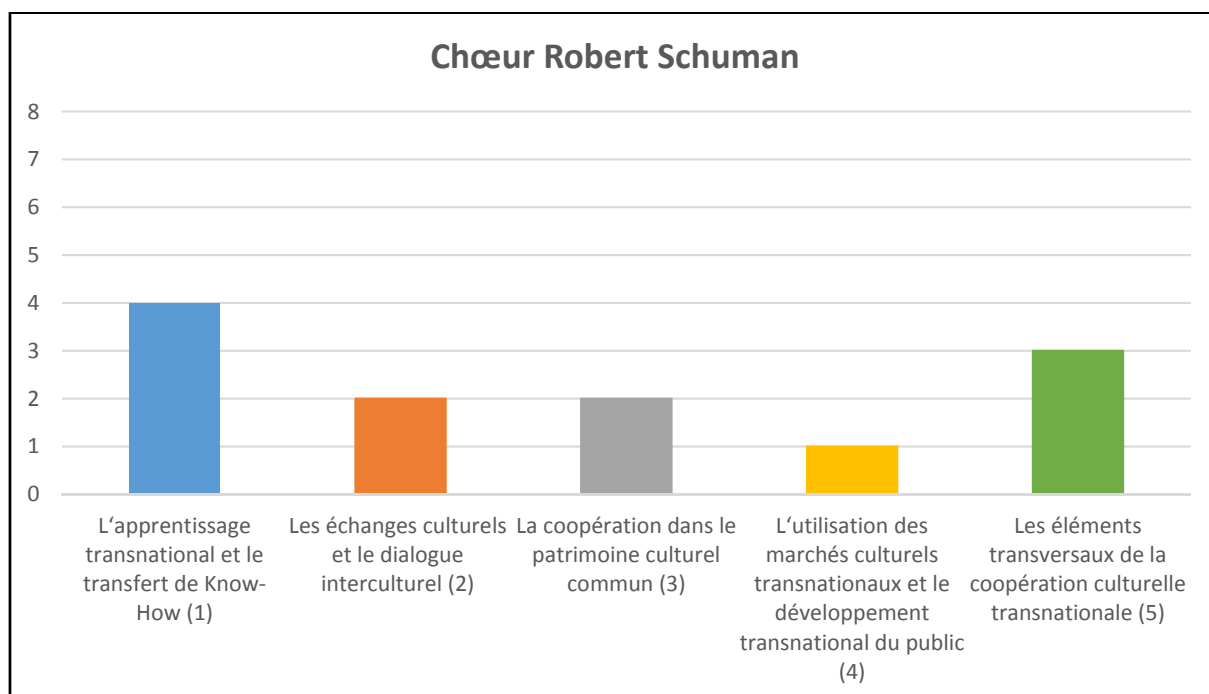
Présentation succincte

Le chœur Robert Schuman soutient les échanges et l'intégration de la Grande Région et de l'idée européenne depuis vingt ans. De jeunes musiciens de différentes régions chantent ensemble dans la chorale, préparent des spectacles et apprennent à travailler ensemble dans un esprit de coopération pratique en Europe et dans le domaine de la musique.

Couverture géographique

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

Critères de réussite transnationaux



Source : inforelais

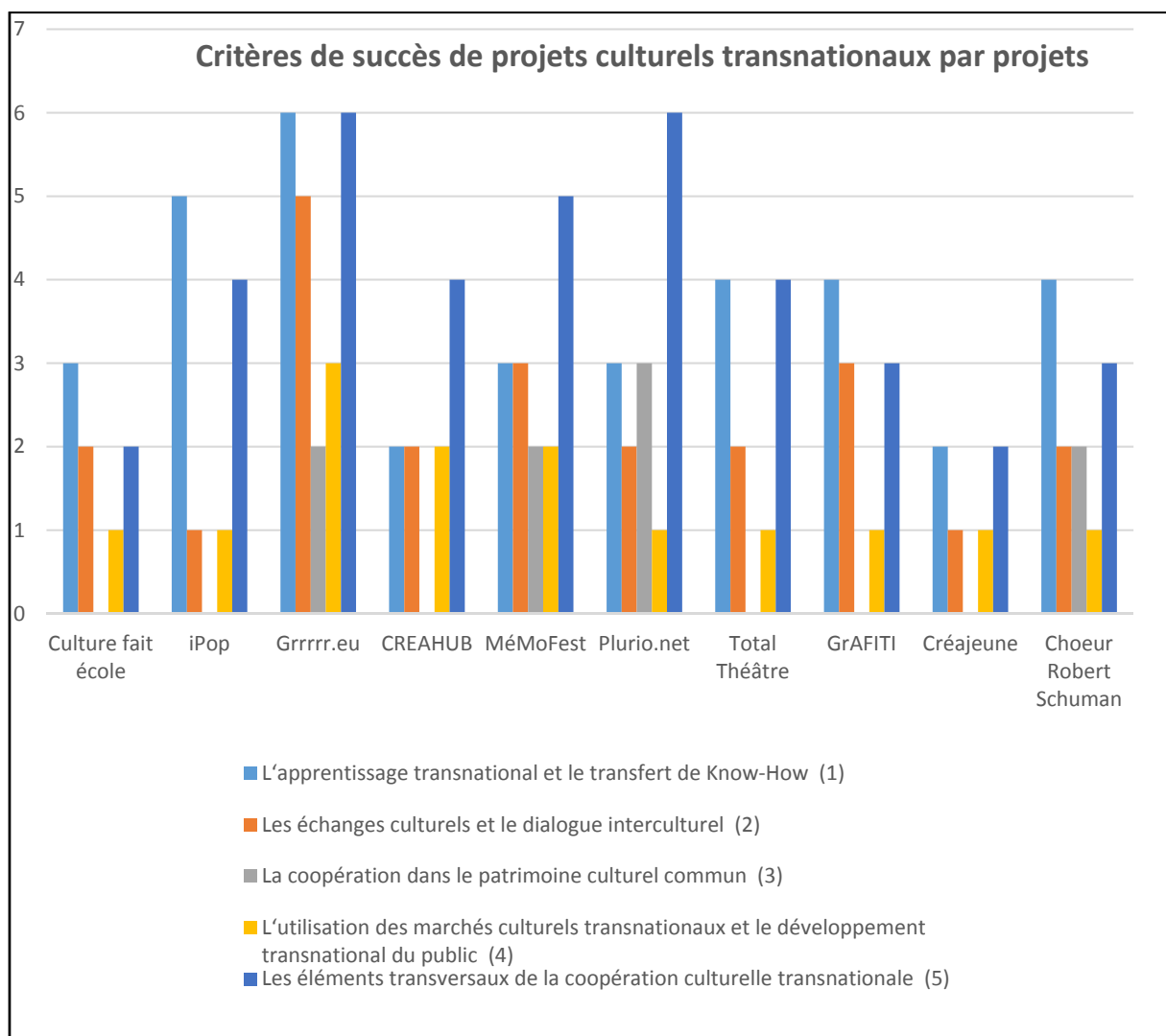
Principales conclusions et recommandations pour la poursuite du projet

- Le projet existe depuis des années et ses initiateurs se posent donc des questions fondamentales. À cet égard, le 20e anniversaire du chœur en 2018 est destiné à donner une impulsion à la réflexion sur la poursuite ou l'arrêt éventuels du Chœur Robert Schuman.
- Compte tenu de la situation, il semble opportun d'engager un processus de discussion plus large avec les jeunes chanteuses et chanteurs du chœur et les intervenants dans la musique (chorale) dans la Grande Région et au niveau européen. Un tel processus devrait être encadré d'un point de vue professionnel.

3.2 Conclusions à partir de l'analyse de projet

Le sous-chapitre 3.2 est dédié à une analyse comparative des dix projets de la coopération culturelle dans la Grande Région. Sur cette base seront rédigées les premières conclusions pour le développement de la coopération culturelle dans la Grande Région en général (à la différence de l'analyse individuelle de chaque projet dans le sous-chapitre 3.1). L'objectif est la présentation du spectre d'options politico-culturelles et à fur et mesure l'élaboration des priorités potentielles d'une coopération culturelle 2018+ dans la Grande Région.

Le diagramme suivant représente les résultats cumulés d'une analyse comparative de dix projets de la coopération culturelle dans la Grande Région. Impérativement doit-être tenu en compte que les critères pour l'analyse n'étaient pas mis à l'échelle. Chaque critère a été noté avec un point dès que le critère était adressé dans le projet – même seulement d'une manière marginale. L'aperçu suivant est par conséquent uniquement un rapprochement thématique, mais pas un jugement global et pas non plus un classement. En plus, les critères n'étaient pas pondérés. C'est une décision de la politique culturelle quels critères de la coopération culturelle transnationale seront prioritaires.



Source : inforelais

Le diagramme démontre bien que le projet « grrrrr.eu» évoque le plus de critères pour la coopération culturelle transnationale – suivi de Plurio.net. La Grande Région dispose avec les deux **plateformes de**

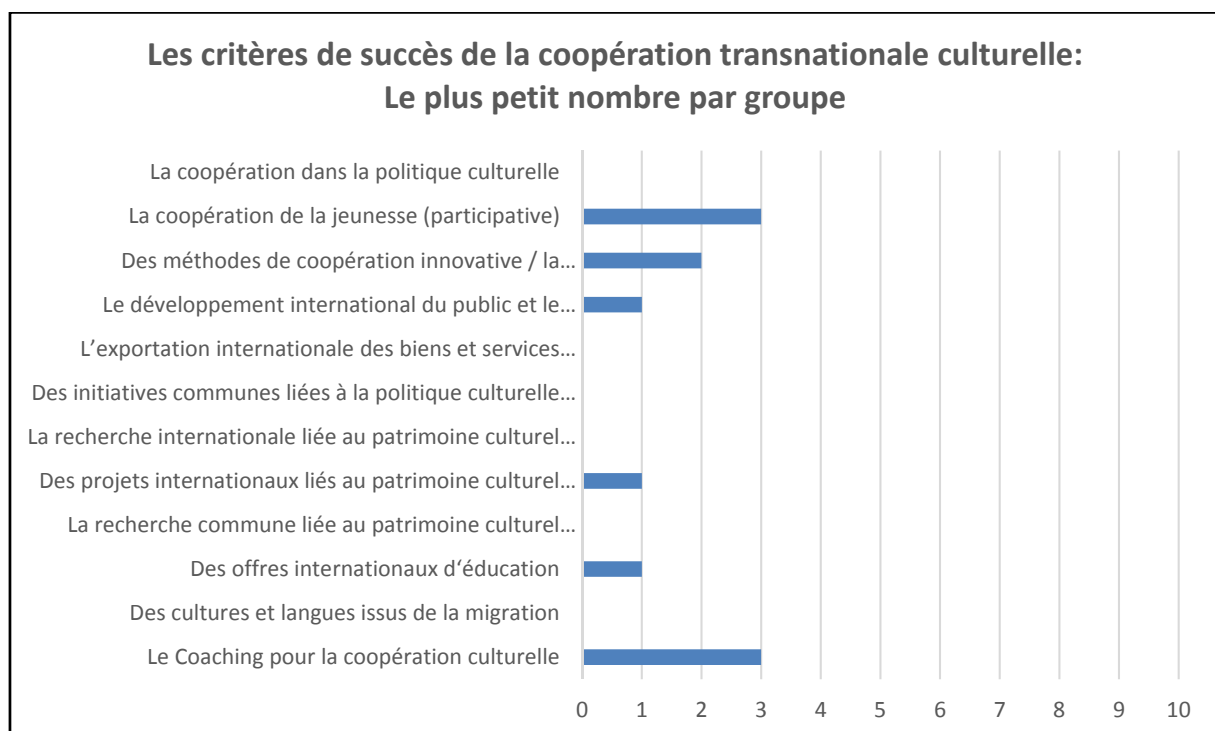
la mise en réseau numérique des projets modèles – spécialement par ses réalisations plurilingues et transnationales.

Les deux **projets dans le domaine du théâtre** « Total Théâtre » et „GrAFiTi » sont très similaires dans la manière d’adresser des critères de succès transnationaux, bien que « GrAFiTi » est le projet plus moderne et plus jeune et que « Total Théâtre » a probablement réalisé plus d’impact (les données n’étaient par contre pas disponibles). Les résultats, selon les critères de succès, du «Chœur Robert Schuman » sont similaires aux deux projets dans le domaine du théâtre.

Le projet « MéMoFest » rassemble plus d’éléments de réussite d’une coopération culturelle en ce qui concerne **les projets de coopération culturelle non réalisés**. Le projet « iPop » se trouve dans une fourchette intermédiaire (et toujours en voie de développement) et le projet « CREA HUB » est celui qui, à ce jour, a mis en place le moins d’éléments transnationaux.

Les petits projets de coopération culturelle comme « Créajeune » et « Culture faite école » adressent tout naturellement moins de critères de succès de la coopération transnationale. « Culture faite école » est un nouveau projet que ne pouvait pas encore établir des structures de coopération durables. Pour l’analyse de « Créajeune », des informations limitées étaient disponibles.

En général, il ne semble **pas disponible un forum** dans lequel **les différents porteurs de projets de la coopération culturelle transnationale** se retrouvent (au moins une fois par ans) pour s’échanger, se mettre en réseau et pour se former. Aucun des projets analysés ne fait référence à un tel évènement ou réunion plus large pour se mettre en réseau.



Source : inforelais

Surprenant de constater aussi qu’au moins dans les dix projets de la coopération culturelle sélectionnés pour l’analyse **aucun n’est dédié prioritairement à la coopération dans le contexte de la politique culturelle ou du développement culturel stratégique**. Avec l’association Espace Culturel Grande Région il y a une structure commune pour les administrations culturelles depuis beaucoup d’années sur la base de laquelle des telles activités communes pourraient être développées. Une seule

approche relative à ce domaine est visible dans le projet « Culture fait l'école » comme potentiel dans le sujet thématique « culture et éducation » (mais le concept n'y fait pas spécifiquement référence).

Comparé à d'autres espaces de coopération transnationale (par exemple Central Europe) était surprenant que **le focus sur le patrimoine culturel commun n'était pas très élaboré** dans la sélection des projets analysés. Cela est encore plus étonnant, car la Grande Région dispose de plus autour de vingt sites du patrimoine culturel de l'humanité. Il est vraisemblable que ces sites de patrimoine incluent également des sites avec un focus thématique explicitement commun. Dans la proposition de projet « MéMoFest » par exemple a été mentionné le patrimoine culturel industriel commun (bien que sans donner des informations plus spécifiques). Un espace de coopération comme la Grande Région serait prédestiné pour une coopération en ce qui concerne la recherche sur le patrimoine culturel (plusieurs sites universitaires) et également le tourisme culturel. Les petites distances sont aussi avantageuses (voir notamment aussi les explications dans le projet « MéMoFest »).

Un constat général porte sur **le peu d'attention que portent l'ensemble des projets sur le domaine « L'utilisation des marchés culturels transnationaux et le développement transnational du public »**³. Pratiquement tous les projets de la coopération culturelle analysés visent l'offre. L'importance reste est la création de nouvelles offres culturelle et le côté de la demande n'est pas développé ni en ce qui concerne les offres systématiques pour l'éducation (transnational et/ou international) culturelle ni l'utilisation de langues supplémentaires (par exemple l'anglais) ni des stratégies transnationales pour les relations publiques ni des instruments pour le développement participatif des offres (par exemple la co-création). Les groupes cibles sont en règle générale ne pas bien définis et spécifiés ou leurs besoins analysés.

En plus il est à considérer que tous les projets de la coopération culturelle analysés disposent de très **peu d'activités en ce qui concerne la dimension internationale** de la coopération transnationale. Cela est autant plus remarquable que la Grande Région est un espace de coopération « mûr » dans lequel beaucoup d'activités transnationales sont réalisées communément depuis plus que dix ans (des débuts de projets partiellement en 2004 ou 2009). La présentation commune sur le plan européen, international ou global de la part des acteurs culturels dans la Grande Région dans le contexte de projets de coopération n'est pratiquement pas existante (même pas dans les propositions de projets les plus récentes). Il n'y a pas de coopération stratégique dans le tourisme culturel. La communauté internationale ainsi que la société migratoire (qui est très développée dans quelques régions de la Grande Région) ne sont pratiquement pas visées dans les projets analysés.

Pour quelques projets étaient disponibles des informations concernant **la conception et la préparation de projets**. Comme règle générale, l'élaboration de nouvelles activités culturelles – par exemple pour soumettre des projets Interreg - semble **très « organique »** dans la Grande Région. Les équipes de développement de projets travaillent dans le contexte de réunions transnationales pour raffiner les idées. On ne sait pas clairement si des professionnels du développement de projets (européens) ou des agences spécialisées sont impliqués ou pas. Le processus « classique » du développement de projets ne semble pas être appliqué comme règle générale: « mapping » (cartographe), échanges avec les intervenants, l'évaluation des besoins et rédaction de la proposition s'appuyant sur les étapes précédentes.

Le rôle de l'association Espace Culturel Grande Région ne semble pas complètement clair en ce qui concerne la participation dans des projets et le leadership concerné. En plus, il n'est pas claire pourquoi l'association participe dans quelques projets (par exemple CREAMHUB), réalise certains elle-même (par exemple grrrrr.eu) et ne s'engage pas dans beaucoup d'autres. Les responsables Interreg

³ Nota bene : Le critère de succès « le développement transnational du public » a été aussi noté « 1 » quand le projet ne disposait pas de stratégie pour le développement transnational du public, mais quand il a adressé le public à travers les frontières.

ont douté des compétences de l'association en ce qui concerne le leadership de projet (le refus du projet CREA HUB). Comme l'association Espace Culturel Grande Région est portée par des administrations culturelles elle serait probablement surtout adaptée comme porteur de projets dans le domaine de la politique et l'administration culturelles (par exemple culture et éducation, car les deux concernent des responsabilités souveraines). Pour des projets dans d'autres domaines thématiques ou avec d'autres sujets cibles (par exemple l'organisation des événements culturels transnationaux ou le journalisme culturel transfrontalier) le secteur culturel privé serait probablement mieux positionné. Ces structures et acteurs culturels pourraient ensuite recevoir des subventions structurelles de la part de l'administration culturelle (ou d'un fonds commun pour les projets culturels dans la Grande Région).

Il est également nécessaire pour le développement d'un rôle futur pour **l'association Espace Culturel Grande Région d'analyser plus profondément le côté demande**. Les groupes cibles principaux de l'association pourraient être divisés provisoirement dans trois groupes prioritaires :

- La politique culturelle (1) : comme porteurs de décision et plus spécialement en ce qui concerne le financement, elle doit être convaincue de tous les projets culturels transnationaux dans la Grande Région (par exemple fixer les sujets cibles de la coopération culturelle et le budget relatif).
- Les ministères de la Culture (2) : les partenaires de coopération dans l'association Espace Culturel Grande Région devraient profiter d'une valeur ajoutée par la coopération transnationale (par exemple par le partage du coût pour les sujets de pertinence pour tous ou le transfert de savoir-faire dans la politique, le soutien et les subventions culturels, la mobilisation commune des acteurs culturels relative aux sujets culturels cibles de la GR).
- Les acteurs culturels (3) : des institutions, des initiatives culturelles et les artistes de la Grande Région qui planifient et réalisent des coopérations transnationales et pour cela demandent le soutien du secteur public.

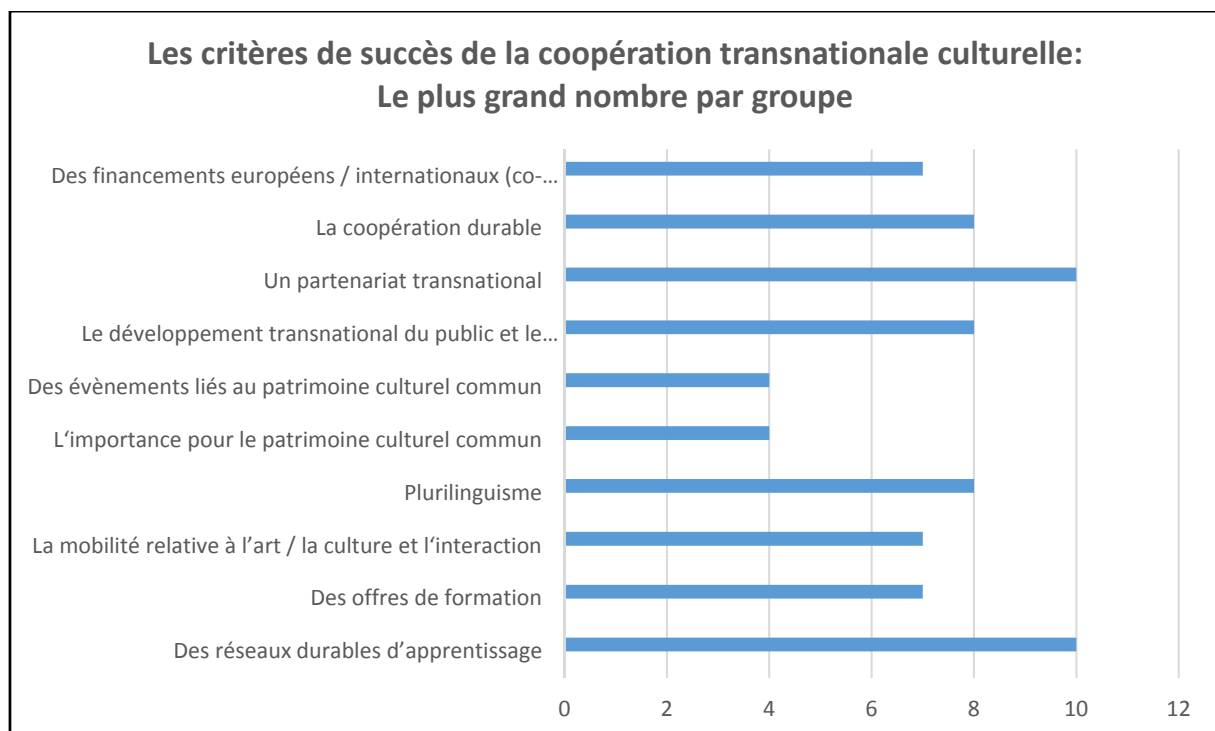
Pour chaque groupe cible, il est nécessaire de clarifier les besoins concrets pour pouvoir planifier des interventions sur mesure.

Car la plupart des projets analysés visent **les acteurs culturels** dans la Grande Région, quelques **questions** vis-à-vis de ce groupe cible sont élaborées à titre exemplaire :

- Quel type d'acteurs culturels coopèrent déjà avec succès ? (Par exemple les théâtres de la Grande Région et les journalistes volontaires de grrrrr.eu)
- Quel est le contexte spécifique qui permet à ces acteurs culturels d'établir une coopération à long terme ? (Par exemple une vision transnationale du travail culturel, les structures personnelles ou le volontarisme, la reconnaissance publique et politique, la gestion transnationale professionnelle du projet, les compétences interculturelles, etc.)
- Quels sont les défis des acteurs culturels dans de projets transnationaux existants et planifiés dans la Grande Région et pour lesquels de ces défis ils ont besoins du soutien du secteur public ? (par exemple des informations sur un sujet culturel et comme celui-ci concernant une région voisine, la recherche de partenaires dans des médias ou pour une coopération, la mobilisation des groupes cibles spécifiques comme les écoles, le financement, etc.)
- Combien d'acteurs culturels coopèrent déjà, de quels secteurs culturels et quels secteurs devraient encore mieux être visés, car ils concernent des sujets culturels cibles (décision de la politique culturelle) ?
- Quelles sortes de coopérations culturelles peuvent être financées par les instruments de financement existants (UE, national, régional, local) et pour lesquelles des activités (désirées) de coopération dans le domaine culturel manquent des instruments de financement appropriés ? (Pour chaque instrument avec une estimation concernant le budget nécessaire pour la Grande Région et les perspectives de succès)

Ces questions et d'autres similaires peuvent être élaborées d'un côté seulement par le moyen d'un échange transnational systématique avec les acteurs culturels actifs de toutes les régions et pays de la Grande Région. De l'autre côté il est nécessaire de clarifier avec la politique culturelle les priorités de la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région pour arriver à une situation Win Win pour tous les membres dans l'association Espace Culturel Grande Région (pour la motivation pour une coopération à long terme).

Le diagramme suivant propose un aperçu de l'analyse des critères de succès qui ont été visés ou planifiés dans le plus grand nombre de projets :



Source : inforelais

Pratiquement tous les projets sont basés sur un **échange planifié à long terme** (des réseaux durables d'apprentissage) ainsi que sur un partenariat transnational ce qui n'est pas une surprise dans des projets de coopération transnationale. L'utilisation des financements de l'UE – spécialement Interreg – est très accentuée. La Grande Région dispose avec son « propre » **programme Interreg d'un instrument pratique pour le financement** des projets transnationaux artistiques et culturels. Il faut cependant noter que l'utilisation de Interreg a gagné de la complexité.

Excellent est également le **plurilinguisme** – un élément extrêmement positive dans la Grande Région en général et plus spécifiquement dans les projets transnationaux culturels. La combinaison des langues française, allemande et anglaise semble être considérée comme la plus prometteuse pour l'avenir par les porteurs de projets. Étonnante est cependant **l'importance mineure du luxembourgeois** dans le contexte des projets analysés. Des projets transnationaux permettraient exactement le soutien renforcé de langues moins parlées (et traduites).

Des offres de formations (spécialement des ateliers de toutes sortes) jouent un rôle dans beaucoup de dix projets analysés. Évidente était aussi **la mobilité relative à la culture ainsi qu'à l'interaction** – un élément clé dans les activités culturelles et une valeur ajoutée claire dans le contexte de la coopération transnationale.

Le critère de succès « l'élargissement transnational du public et le tourisme culturel » a également beaucoup de points. Ce critère de succès a été noté avec un point quand il a adressé le public au-delà des frontières et bien que le projet ne disposait pas d'une stratégie d'élargissement du public. **L'élargissement stratégique du public** et adresser les groupes cibles d'une manière spécifique n'est par contre pas très développé dans les projets.

Le patrimoine culturel commun est visé par quatre des dix projets transnationaux de la coopération culturelle sélectionnés.

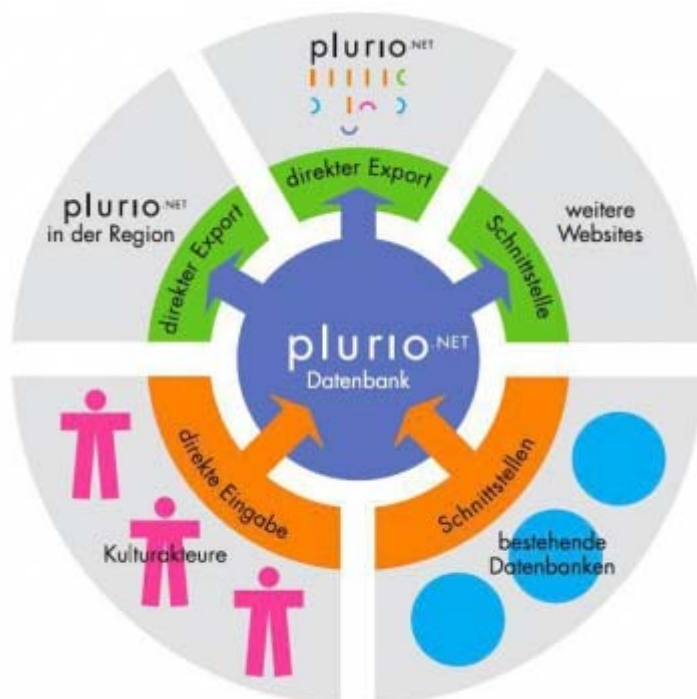
4. ÉTUDES DE CAS

Pour approfondir les conditions-cadres des projets culturels transnationaux, deux études de cas ont été réalisées sur la base des décisions des coordinateurs régionaux. L'étude de cas 1 concerne les plateformes de réseautage culturel numérique (Plurio.net et grrrrr.eu) et l'étude de cas 2, le projet « iPop ». Trois entrevues ont été réalisées pour chaque étude de cas, en tenant compte à la fois des perspectives du porteur de projet et de l'administration. Un guide de discussion harmonisé a été utilisé pour les discussions (voir l'annexe 6.5 du présent rapport).

4.1 Étude de cas 1 : Plateformes numériques de réseautage culturel dans la Grande Région

4.1.1 Description du projet

Plurio.net, en tant que base de données culturelle centrale de la Grande Région, combine des informations sur les institutions culturelles de l'espace de coopération transnationale avec des informations sur les événements, les offres d'emploi, la soumission de projets et les possibilités de financement. Plurio.net est connecté à d'autres sites web via de nombreuses interfaces, où l'information peut être diffusée plus largement (le cas échéant selon des filtres spécifiques). grrrrr.eu est plutôt orienté vers la rédaction : les jeunes rédacteurs en chef rendent compte d'événements culturels de la Grande Région. La formation continue et la mise en réseau jouent également un rôle sur grrrrr.eu.



Source : <http://www.plurio.net/de/14/CMSdk,398/smid,37/die-entwicklerecke%3A-rss-feeds%2C-xml-schnittstellen%2C-api%2C-webs.html>

Le contenu est enregistré dans la base de données Plurio.net par les opérateurs culturels eux-mêmes sous certaines conditions, ce qui permet à Plurio.net de le rendre accessible en tant que contenu du domaine public. Ceci est fait sous une licence Creative Commons « Zéro » (CC0)⁴.

Les travaux préparatoires pour Plurio.net et grrrrr.eu sont tous issus du programme de la Capitale européenne de la culture dans la Grande Région 2007, un peu plus tard pour grrrrr.eu, qui était sous la présidence sarroise. En principe, les deux projets devraient être liés, mais cela n'a pas été possible dans la phase de mise en œuvre de lancement pour des raisons de personnel. Cette situation est désormais réglée. Les données des deux plateformes sont techniquement mises en réseau. Pour grrrrr.eu, seuls les articles, qui sont élaborés par les jeunes journalistes, ont été ajoutés.

Deux aspects importants doivent être pris en compte dans cette étude de cas : Le projet grrrrr.eu a été abandonné de facto depuis le début de l'année 2017, car il n'a plus de soutien en personnel dans le cadre de l'association Espace Culturel Grande Région. L'avenir du projet Plurio.net fait actuellement l'objet de discussions intensives et des utilisations à des fins commerciales sont également à l'étude.

4.1.2 Auto-évaluation et recommandations pratiques

Le tableau suivant illustre la façon dont les intervenants dans les entrevues évaluent les forces et les faiblesses des plateformes de réseautage culturel numérique dans la Grande Région.

Réussite plutôt efficace	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> Présentation numérique des acteurs et activités culturelles de la Grande Région Nouveau mode de communication et intégration des jeunes éditeurs sur grrrrr.eu Vaste base de données comprenant plus de 9 900 adresses culturelles Portail emploi et annonces/appels d'offres Demandes d'utilisation externe de la base de données culturelles (par exemple par des organisations touristiques) 	<p>Pour grrrrr.eu, la situation dans l'association Espace culturel Grande Région et donc une structure de soutien manquante</p> <p>Pour Plurio.net :</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence d'une structure juridique Complexité de la direction Technologie numérique obsolète Utilisation variée et intensive dans les régions partenaires Réforme administrative en France et plateformes compétitives Absence de stratégie de réalignement Problèmes liés à la mise en œuvre opérationnelle (p. ex. contrôle de la qualité)

Les recommandations suivantes peuvent être tirées de l'expérience :

- Définition de la demande dans toutes les régions partenaires
- Identification claire des groupes cibles
- Utilisation renforcée des réseaux sociaux
- Partage plus précis des rôles au sein du projet
- Accords précis concernant le financement des projets et les contributions des partenaires
- Estimation des coûts de suivi et des travaux au début du projet
- Mis en œuvre selon une structure juridique distincte
- Préparation et la mise en œuvre de projets transnationaux (mots d'ordre : les besoins de coordination et le multilinguisme)
- Groupes de pilotage avec expert en savoir-faire
- Mesures pour réduire les distances lors de la mise en œuvre opérationnelle
- Désignation de collaborateurs afin d'éviter la perte de savoir-faire

⁴ <http://www.plurio.net/de/14/CMSdk,412/smid,37/plurio-net-%40-creative-commons.html>

4.1.3 Perspectives du point de vue des personnes interviewées

L'influence des deux plateformes numériques sur le développement culturel semble limitée aux personnes interrogées en ce moment, car elles ne sont pas vraiment actives. Pour les deux plateformes, il serait nécessaire d'accroître leur visibilité, de faire un usage beaucoup plus intensif et stratégique des réseaux sociaux et d'intensifier les contacts transfrontaliers. Une utilisation à des fins commerciales de la base de données culturelle Plurio.net constituerait une perspective claire pour certains des acteurs impliqués, également dans l'espoir de générer des revenus. En ce qui concerne le site web Plurio.net, cela nécessiterait une meilleure visibilité et une utilisation plus intensive des données existantes par les utilisateurs. Le groupe de pilotage devrait être renouvelé et doté d'experts. Le public devrait utiliser Plurio.net de façon plus intensive. Le patrimoine et le tourisme culturels seraient également des points de connexion pour Plurio.net. Par ailleurs, les deux projets pourraient être établis dans l'association Espace Culturel Grande Région

4.1.4 Recommandations d'expert

Des décisions importantes doivent être prises, car les plateformes numériques de réseautage culturel dans la Grande Région sont au point mort. Du point de vue des experts, une option stratégique et trois opérationnelles sont proposées. Pour chacune d'entre elles, des travaux préparatoires sont encore nécessaires.

Possibilité d'action (sans classement)	Étapes préparatoires à la prise de décision
Poursuite du développement de la Grande Région en tant que hotspot numérique culturel composé d'un réseau international (1 - option stratégique)	Échange sur l'état actuel des initiatives de politique culturelle/programmes (nationaux, régionaux, locaux)/discussions sur le secteur numérique dans les régions partenaires de la Grande Région
Utilisation commerciale partielle ou totale de la base de données Plurio.net (2)	Précisions quant à la faisabilité juridique (droit d'auteur) et la pertinence économique auprès de conseillers juridiques et d'experts en données numériques
Nouveau lancement conjoint de Plurio.net et grrrrr.eu en lançant une nouvelle marque et d'une nouvelle dénomination (3)	Organisation d'un atelier composé des utilisateurs B2B actuels pour discuter et co-crée sous une nouvelle marque une nouvelle base de données assortie des interfaces.
Arrêt total ou partiel du projet Plurio.net (par exemple, poursuite en tant que projet luxembourgeois) et reprise (temporaire) de grrrrr.eu (4)	Clarification juridique et matérielle des suites de la résiliation et éclaircissement immédiat au sujet de la poursuite temporaire éventuelle de grrrrr.eu chez l'ALAC.

4.1.5 Décisions sur Plurio.net et grrrrr.eu en novembre 2017

Lors de leur réunion du 20 novembre 2017, les coordinateurs régionaux ont décidé que

- Plurio.net devait, en 2018, continuer à fonctionner sous une version B2B, à l'aide d'un site web allégé
- la mise en réseau plus large de Plurio.net avec des plateformes numériques telles que Szenik.eu devait être encouragée et pouvait faire l'objet à moyen terme d'un projet Interreg.
- le groupe de pilotage existant doit être dissous et remplacé par un système de reporting stratégique
- il se demande si le groupe de travail sur la jeunesse dans la Grande Région pourrait être intéressé par la poursuite de grrrrr.eu

4.2 Étude de cas 2 : iPop

4.2.1 Description du projet

Dans la Grande Région, une nouvelle offre transnationale dans le domaine de la musique pop va voir le jour : le projet « iPop ». Il fait suite à un projet Interreg « Multipistes » qui s'est achevé dans la Grande Région en 2016. Alors que le projet « iPop » se concentre sur les problématiques de la musique comme secteur économique, l'entrepreneuriat musical et l'accès aux différents marchés de la Grande Région, le projet « Multipistes » a été consacré au développement artistique des musiciens (développement de projets musicaux) dans la Grande Région.

Le projet « iPop » est en préparation depuis un certain temps et a naturellement connu de nombreux aménagements. Les étapes clés des travaux préparatoires ont été la demande d'une étude de faisabilité (achèvement : novembre 2015) ainsi que le business plan (lancement en février 2017) selon l'état actuel de la planification (novembre 2017), le projet est structuré comme suit :

L'équipe de projet opérationnelle se compose d'un chef de projet (Michael Kernbach, Popfarm Bonn), d'un chef de projet et d'une coordination dans la Grande Région par la ville de Trèves (Kristina Welker, Roman Schleimer).

Les parrains de la préparation des projets sont les institutions suivantes :

- Ministère de la science, de la recherche et de la culture du Land de Rhénanie Palatinat)
- La ville de Trèves
- Ministère de la culture de la Sarre
- Ministère de la culture du Luxembourg
- Ministère de la communauté germanophone de Belgique
- Musiknetzwerk Trier (réseau musical de Trèves)
- Popfarm Bonn

Les sympathisants actuels sont également appelés à devenir les partenaires du projet pour la mise en œuvre du volet formation continue. L'association Espace Culturel Grande Région a été présentée comme porteur du projet. Des décisions à cet égard n'ont toutefois pas encore été prises. Le Musiknetzwerk Trier e. V. pourrait être aussi un porteur de projet de rechange. La création de pôles thématiques (hubs) dans la Grande Région a été refusée pour des raisons de coûts.

Les musiciens de la Grande Région constituent le groupe cible principal du projet. Ils n'ont pas besoin de qualifications spécifiques pour participer au programme de formation continue, même les amateurs peuvent y participer.

Un programme de formation décentralisé est prévu pour fournir des informations sur les conditions du marché dans tous les pays et régions de la Grande Région. Les participants prennent part à des cours de formation décentralisés et, dès qu'ils ont terminé tous les modules (cursus général), ils disposent d'un réseau de relations publiques venant des partenaires médiatiques (également établi dans le projet). Ceci permet d'avoir une répartition à un niveau transnational du travail du musicien pop désormais formé. Un programme assorti d'un diplôme est une perspective à moyen terme, mais pas dans la première phase.

Le plan d'affaires est en cours de réalisation. Dans ce contexte, une plateforme en ligne sera prochainement lancée, qui servira d'outil d'analyse des besoins pour ce nouveau programme de formation continue dans la Grande Région.

4.2.2 Auto-évaluation et recommandations pratiques

Le tableau ci-dessous présente les forces et les faiblesses du projet « iPop » du point de vue des interlocuteurs interrogés :

Réussite plutôt efficace	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> • Intérêts sur toute la période de préparation • Compléter le parcours réussi de l'initiative « Multipistes » • Engagement technique de M. Kernbach (chef de projet) • Gestion professionnelle du projet par la Ville de Trèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet actuellement construit sur une base individuelle • Différences structurelles dans les régions partenaires en ce qui concerne l'implantation dans le secteur culturel ou éducatif. Certaines imprécisions relevées chez les interviewés en ce qui concerne les groupes cibles et les détails du projet (le plan d'affaires est censé régler cette situation au début de 2018) • Pas de structures de conseil dans la Grande Région pour la mise en place de projets culturels transnationaux.

Sur la base de l'expérience acquise jusqu'à présent dans la préparation des projets, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Définition précise des partenaires et des acteurs de la coopération pour le projet de coopération transnationale
- Élaboration minutieuse du contenu des projets en vue d'une éventuelle soumission au programme Interreg.
- Il faut trouver des partenaires pour une éventuelle participation de la Wallonie

En général (en plus du projet « iPop »), les recommandations suivantes sont pertinentes pour la préparation de projets culturels transnationaux dans la Grande Région :

- Prendre suffisamment de temps pour parler du contenu des projets
- Discuter d'une idée de base avec les partenaires et non d'un projet prêt à l'emploi
- Investir dans les traductions pour le développement de projets, afin que chacun puisse contribuer de manière différenciée.
- Investir du temps dans la connaissance des structures du pays partenaire
- Rechercher et accepter de l'aide pour la coopération culturelle transnationale
- Examiner les programmes de financement aux niveaux national, régional et surtout européen.

4.2.3 Perspectives du point de vue des personnes interviewées

Les personnes interrogées dans le cadre du projet iPop expriment les perspectives suivantes : Du point de vue des administrations culturelles, le projet « iPop » a tout pour réussir pour la Grande Région, car il a un caractère transfrontalier et répond aux objectifs de l'association Espace Culturel Grande Région (par exemple, mobilité transfrontalière des artistes, mise en réseau et création de structures communes). Il est important de garder à l'esprit que l'éducation musicale transnationale est un concept nouveau et donc particulièrement intéressant pour le secteur culturel. Pour ce qui est de l'intérêt à porter sur les jeunes des zones urbaines et transfrontalières, il faudrait d'urgence mettre en place des projets qui amèneraient les jeunes à s'engager et à créer des réseaux dans la Grande Région. Le relâchement européen serait également généralisé dans la Grande Région et des mesures visant à identifier le potentiel offert par la Grande Région seraient nécessaires telles que l'accès direct à quatre pays et la diversité culturelle. Les possibilités seraient beaucoup plus vastes que dans les capitales, où il y aurait beaucoup plus de concurrence. La Rockhal d'Esch-sur-Alzette serait aussi un exemple de réussite lié à l'image de marque récente de la Grande Région, également connue et utilisée par les jeunes de toute la région. En Wallonie, en revanche, les nouvelles initiatives dans le domaine de la musique ne sont actuellement pas prioritaires.

4.2.4 Recommandations d'expert

D'un point de vue extérieur, la différence entre les informations fournies par les personnes interrogées est frappante. Celle-ci doit être amenuisée d'ici le début de 2018 si le plan d'affaires est disponible et présenté aux coordonnateurs régionaux. L'évaluation dans les entretiens des études de cas selon laquelle le financement d'Interreg (ou d'autres sources de l'UE) semble essentiel pour parvenir à un volume budgétaire approprié pour l'exécution du projet doit également être prise en compte. Pour ce faire, il est nécessaire d'agir rapidement afin de fixer les possibilités de financement d'Interreg avant la fin de la période de programmation 2020. Les éléments clés suivants doivent être systématiquement préparés avant une soumission au programme Interreg (éventuellement au-delà du business plan) :

- Structure du partenariat,
- Objectifs, activités, contenus
- Budget et financement

Si le démarrage d'un projet dans la période où Interreg se déroule était voué à l'échec, cela signifierait un retard de plusieurs années dans la mise en œuvre globale du projet.

4.3 Enseignement tiré des études de cas 1 et 2

Le contexte des deux études de cas couvre un large éventail de sujets, puisque Plurio.net est l'un des projets culturels conjoints stratégiques les plus à long terme de la Grande Région. En revanche, le projet « iPop » est un projet en construction. Les chapitres suivants identifient les éléments clés de la coopération culturelle, qui peuvent ressortir des deux études de cas. Ils devraient également influencer les priorités futures de la coopération culturelle transnationale.

4.3.1 Partenariat transnational

En ce qui concerne les partenariats transnationaux, on peut noter que les éléments suivants sont importants du point de vue des personnes interrogées :

- Les grands événements, tels que « Capitale européenne de la culture 2007 » dans la Grande Région, sont les moteurs de l'intensification de la coopération. Ils ont également le potentiel de mobiliser les décideurs et les responsables politiques. Toutefois, il est difficile d'assurer dans la durée la dynamique de tels événements.
- Le modèle de la QuattroPole s'est avéré jusqu'à présent très réussi pour la coopération culturelle des quatre centres urbains de la Grande Région et pourrait être un point de départ pour la réorientation de l'association Espace Culturel Grande Région
- Le parrainage du projet est une question complexe et le rôle de l'Association de l'association Espace Culturel Grande Région à cet égard n'est pas clarifié sur le plan stratégique ou opérationnel. Des modèles de groupes de pilotage tels que le modèle Plurio.net se sont également révélés inefficaces, car la compétence professionnelle serait nécessaire au moins pour le secteur numérique.
- La recherche de partenaires dans la Grande Région reste complexe pour les porteurs de projets. Des modèles de guichet unique, où le savoir-faire dans ce domaine pourrait être mis en commun, seraient très utiles selon les porteurs de projet. L'association Espace Culturel Grande Région pourrait jouer un tel rôle.
- Les projets doivent absolument porter sur la Grande Région. Toutefois, il existe une certaine ouverture et un intérêt pour le développement des échanges avec les partenaires internationaux extérieurs.

- Il est possible d'intensifier la coopération tant au sein de la Grande Région (par exemple, en reliant mieux les plateformes numériques entre elles) qu'avec des partenaires externes (par exemple, en ce qui concerne la coopération avec des plateformes culturelles numériques en dehors de la Grande Région) et au niveau international (pour Plurio.net, cela a déjà été le cas dans le passé).

4.3.2 Conditions-cadres administratives et politiques

L'administration et la politique jouent un rôle central dans le développement durable de la coopération culturelle transnationale, notamment parce que ces organes décident également du financement des projets et des priorités thématiques. Du point de vue des interlocuteurs, les points suivants sont pertinents en ce qui concerne les conditions-cadres administratives et politiques de la coopération culturelle dans la Grande Région :

- Les programmes de l'UE et en particulier Interreg sont très importants pour la coopération culturelle. Ils permettent également un meilleur accès aux ressources nationales de cofinancement qui ne seraient pas disponibles de cette façon sans le financement de l'UE.
- Cependant, l'accès pratique des porteurs de projets culturels aux projets Interreg s'est compliqué ces dernières années. Cela est dû d'une part à l'orientation thématique des programmes, mais aussi à la charge administrative. Les représentants de l'administration expérimentés d'Interreg sont toutefois convaincus que ce savoir-faire en matière de gestion des financements peut être transmis.
- Reste à voir s'il vaut la peine d'utiliser un petit fonds de projets dans le cadre du programme Interreg. La mise en œuvre concrète semblait passer à côté des besoins du secteur culturel. Dans le même temps, un petit outil de financement souple serait nécessaire. Un fonds de financement national pour les petits projets est donc également envisagé.
- Il est nécessaire d'agir en ce qui concerne la répartition des financements entre les régions partenaires pour des projets culturels transnationaux communs. Qu'est-ce qu'une répartition équitable des charges financières et quel type d'avantage peut-on espérer pour la Région en tant que telle ?
- Le soutien des autorités politiques et administratives de la Grande Région pour le développement de projets tels que « iPop » est accepté favorablement par les porteurs de projets. Il dépasse également la mise à disposition de ressources financières et comprend, par exemple, l'aide à la recherche de partenaires ou la mise à disposition de personnel pour le développement de projets.
- Les initiatives de politique culturelle pourraient promouvoir la visibilité des données culturelles existantes et du patrimoine culturel commun. Le domaine thématique « Le rôle de la numérisation dans la culture » pourrait être abordé. La mobilité des artistes devrait être encouragée ou un fonds distinct devrait être créé. Pour le projet « iPop », une initiative conjointe des responsables politiques culturels de la Grande Région visant à unifier le cadre juridique des musiciens dans les différents États membres de l'UE serait un outil utile. De cette façon, les musiciens pop pourraient mieux tirer profit des marchés de la Grande Région. La mobilité et les conseils juridiques et fiscaux sont également importants dans le cadre du projet « iPop ».

4.3.3 Public et marchés de la coopération culturelle

La demande n'est pas le principal objectif de nombreux projets culturels. Cela vaut pour la Grande Région ainsi que pour de nombreuses autres initiatives culturelles dans toute l'Europe. Les personnes

interrogées ont souligné les éléments suivants en ce qui concerne l'orientation de la demande pour les projets culturels transnationaux :

- Les groupes cibles sont souvent de manière implicite pris en considération, mais il est rare qu'une présentation complète et écrite de tous les groupes cibles pertinents pour un projet culturel transnational soit donnée. Le répertoire des groupes cibles est souvent global et non spécifique. Les analyses des besoins et du comportement des utilisateurs ne sont effectuées que dans une mesure limitée ou, comme pour le projet « iPop », sont actuellement en train d'être préparées.
- Une orientation plus large vers les groupes cibles internationaux n'est, le cas échéant, que ciblée. Cela vaut aussi pour le tourisme culturel. L'intégration de la dimension internationale dans le projet « iPop » est clairement perçue positivement par les personnes interrogées, en particulier en ce qui concerne les étudiants étrangers de la Grande Région.
- L'implication des utilisateurs a joué un rôle dans les méthodes précédentes utilisées dans le projet « Plurio.net ». Cependant, il ne s'agit pas d'un dispositif systématiquement utilisé pour le développement ultérieur de projets de coopération culturelle existants ou pour le développement de projets.
- À l'avenir, les réseaux sociaux seront considérés comme un outil de communication plus important pour les projets de coopération transnationale. Des plaintes sont aussi formulées à propos du manque de sensibilisation transfrontalière et de reportages par les médias régionaux.
- Une nouvelle image de marque, plus moderne et plus jeune de la Grande Région est perçue comme un objectif d'avenir, qui doit absolument être poursuivi et qui a le potentiel d'être soutenu par la politique culturelle.

Les études de cas présentent un éclairage précis sur diverses questions fondamentales. Le chapitre 4 en fait une présentation en détail. Cette analyse liée aux enjeux permet de tirer des conclusions qui en résultent et qui sont présentées au chapitre 5.

5. CONCLUSIONS ET SCÉNARIOS FUTURS

Sur base de la proposition relative aux critères de réussite liés à la coopération culturelle transnationale, des analyses complètes de dix projets représentatifs de la coopération culturelle, des résultats de l'atelier d'octobre 2017 où participaient les coordinateurs régionaux et des deux études de cas, le chapitre 5 présente les conclusions finales de l'étude. Ils comprennent trois scénarios possibles pour l'avenir de l'association Espace Culturel Grande Région. Chaque option d'action a naturellement des implications différentes en termes de priorités de contenu et d'effectif de l'association Espace Culturel Grande Région. Le rôle des coordonnateurs régionaux peut également être renforcé.

5.1 Association Espace Culturel Grande Région - Éléments clés pour la coopération culturelle transnationale

Du point de vue des experts, les indications de base suivantes pour la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région devraient être d'une grande pertinence pour la réorientation de l'association Espace Culturel Grande Région et donc aussi pour le renforcement de la coopération culturelle dans l'espace transnational :

- **Poursuivre l'engagement en faveur de la coopération et d'une véritable culture de coopération**
L'engagement fondamental en faveur de la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région doit continuer et sauvegarder. Dans tous les échanges relatifs à cette étude, toutes les parties concernées ont réaffirmé que cette coopération serait précieuse et qu'elle devrait se poursuivre. Elle vit également sur la base d'une coopération culturelle vécue par les acteurs de la Grande Région. Il s'agit là d'une précieuse contribution. L'important degré d'investissement des administrations dans la mise en réseau du secteur culturel est remarquable et doit également être maintenu.
- **Accepter la complexité comme un aspect fixe de la coopération transnationale**
Les structures sont différentes selon les pays et régions partenaires. Les priorités de la politique culturelle seront toujours divergentes et sujettes à des changements constants. Cela fait partie du processus démocratique. La mise en place d'une coopération transnationale prendra toujours plus de temps que pour des projets purement locaux. La coopération transnationale doit donc être comprise comme un processus à long terme assorti d'une communication très forte.
- **Le multilinguisme et le multiculturalisme sont des trésors au XXIe siècle**
Le multilinguisme et donc l'accès à différentes approches culturelles sont une énorme valeur ajoutée dans un monde globalisé. La Grande Région permet d'apprendre à petite échelle pour le « grand » monde. Ce sont là d'excellentes conditions préalables à l'intégration des étudiants étrangers, par exemple. Pour cela, cependant, la Grande Région a besoin d'une nouvelle image de marque jeune et nouvelle. L'engagement de la Grande Région dans le processus d'unification européenne pourrait également constituer une caractéristique unique au niveau mondial.
- **Utiliser la position et les compétences de l'association Espace Culturel Grande Région**
Le travail de l'association doit se concentrer sur les domaines de coopération culturelle transnationale pour lesquels aucun autre porteur de projet de la Grande Région n'est compétent. Il s'agit généralement de ceux pour lesquels seules l'administration et la politique

culturelles sont responsables : priorités de la politique culturelle, conditions-cadres légales et activités d'information/service, image de marque et coopération internationale. La coopération dans les projets culturels transnationaux, par contre, devrait être du ressort des institutions et des acteurs culturels de la Grande Région. L'association serait donc un facilitateur, mais pas un promoteur. Il ne sera pas non plus responsable des projets individuels de coopération culturelle transnationale, mais le sera exclusivement des projets culturels stratégiques.

- **La promotion de la mobilité est un élément central de la coopération transnationale**
La mobilité des opérateurs culturels est un élément central de la coopération transnationale, car elle permet des rencontres et des échanges. Bien que cela soit mis en œuvre dans les projets de coopération spécifiques au cours du projet, il n'y a pas de programme conjoint permanent de mobilité dans la Grande Région pour l'art, la culture, les industries créatives et l'administration (culturelle), des sciences et de la culture.
- **Se concentrer sur des sujets communs**
La mobilité est un thème commun de la Grande Région. Plus précisément, elle est aussi plus spécifique au patrimoine de la culture industrielle de la Grande Région et à la façon dont elle traite ces grandes infrastructures au XXIe siècle. Presque tous les projets transnationaux examinés avaient en commun l'absence d'une stratégie de valorisation du public, y compris une offre complète de médiation. Permettre l'accès aux arts et à la culture (y compris l'éducation) et en afficher le bien-fondé pour les sociétés d'aujourd'hui sont des tâches essentielles pour l'avenir. L'importance de la numérisation pour le développement et la promotion de la culture dans la Grande Région est également importante pour les orientations futures de la politique culturelle, non seulement dans la Grande Région, mais aussi de manière générale. S'adresser aux jeunes et les impliquer dans le travail culturel transnational et leur propre image de marque sont également des préoccupations des acteurs culturels de la Grande Région.
- **Comprendre les différentes étapes du développement comme un potentiel de transfert de savoir-faire**
Dans la Grande Région, il va de soi que les différents thèmes culturels sont abordés de façon différente. Ce constat représente un énorme potentiel pour un échange intensif d'expériences entre les administrations culturelles. L'accès aux bonnes pratiques n'est en grande partie pas compliqué en raison des faibles distances spatiales et du multilinguisme prononcé. Cependant, le problème réside dans le fait que ces informations ne soient pas systématiquement traitées. En outre, les porteurs de projets de coopération culturelle transnationale ne disposent pas d'un forum d'échange de savoir-faire et d'une articulation systématique autour des enjeux auxquels ils sont confrontés.
- **Mettre en place un patrimoine culturel commun**
L'intérêt et l'enthousiasme pour la coopération sont enracinés dans des émotions positives comme le sentiment de la communauté et d'appartenance. Le patrimoine culturel commun de la Grande Région est un aspect qui a le mérite de représenter la Grande Région de façon authentique. Le concept de « Shared history » (histoire partagée) serait trop réducteur s'il était utilisé uniquement pour le développement touristique, comme c'est le cas dans de nombreuses régions d'Europe. Il implique plutôt une participation globale de la population locale dans le déroulement des opérations et la médiation. Il intègre l'art contemporain et les courants culturels artistiques en tant que patrimoine culturel de demain et les questions d'archivage connexes. Il prend également en considération les liens de dimension internationale. Le patrimoine culturel commun est une opportunité pour la Grande Région qui n'est pas encore en place.

- **Renforcer la dimension internationale de la coopération culturelle dans la Grande Région**
Il existe une volonté d'être plus ouvert à la coopération en accueillant des partenaires extérieurs à la Grande Région. Cependant, les acteurs s'accordent également sur le fait que le cœur de la coopération doit se concentrer sur la Grande Région elle-même; un constat orienté vers des objectifs. Le marché international existe en particulier pour l'intégration systématique d'étudiants et de scientifiques étrangers déjà présents dans la Grande Région. Les expatriés dans les institutions et entreprises internationales ainsi que dans les institutions de l'UE sont d'autres groupes cibles, car ils sont également sur place. Les communautés migratoires ont également un rôle à jouer dans les activités culturelles transnationales. Les touristes internationaux devraient être de plus en plus sollicités par les offres culturelles transnationales de la Grande Région. La Grande Région pourrait également investir dans son positionnement international en tant que modèle de coopération réussie.
- **Investir dans le développement professionnel de projets transnationaux**
La mise en place de projets de coopération culturelle transnationale prend du temps, comme tout le monde l'a souligné à juste titre dans cette analyse. Cependant, il est important, avant d'entreprendre des projets culturels transnationaux tels qu'un projet Interreg, qu'une cartographie transnationale complète des intervenants, des bonnes pratiques existantes et des priorités politiques culturelles respectives (stratégies, programmes, mesures) soit réalisée. Ces cartes devraient également être créées et publiées par des experts qualifiés. Un atelier de co-création avec les intervenants devrait être introduit comme moyen standard pour mettre en place les différents points du projet. C'est la seule façon de répondre aux besoins réels.
- **Engagement en faveur d'instruments de financement communs (UE)**
Depuis des années, la Grande Région bénéficie du soutien de l'UE pour des projets de coopération culturelle, notamment à travers le programme Interreg. Sur le plan politique, la coopération culturelle devrait principalement recevoir des fonds de cofinancement pour le financement communautaire. Cela s'applique en particulier aux projets qui vont au-delà des petits et microprojets et au financement des travaux préparatoires. Un engagement (commun et transnational) des administrations et des politiques culturelles pour la prochaine période de financement de l'UE à partir de 2021 est donc nécessaire. La question de savoir dans quelle mesure les fonds de petits projets (au sein d'Interreg ou au moyen des fonds nationaux) peuvent être mis en œuvre devrait être clarifiée à l'aide d'une étude de faisabilité (éléments clés techniques d'un tel financement afin qu'elle puisse être utilisée par les groupes cibles et d'une évaluation des volumes annuels de financement requis).
- **Mettre en œuvre des travaux spécifiques aux groupes cibles**
L'association Espace Culturel Grande Région (ainsi que bon nombre de porteurs de projets transnationaux interrogés) ne s'est pas jusqu'à présent beaucoup intéressé à « ses » groupes cibles. Cette étude a identifié trois groupes cibles spécifiques pour l'association : la politique culturelle, les ministères de la culture et les acteurs culturels. Jusqu'à présent, les activités de l'association se sont concentrées sur les acteurs culturels. Les activités de l'association en ce qui concerne les ministères de la culture et leurs services spécialisés et visant à renforcer la pertinence culturelle et politique des activités de l'association, devraient être renforcées. L'association Espace Culturel Grande Région a un avantage unique en son genre pour la préparation d'activités conjointes de politique culturelle dans la région et pour l'échange systématique entre les administrations culturelles.
- **Renforcer la communication interne et externe**
La visibilité de la coopération culturelle dans la Grande Région est un enjeu majeur. Plurio.net, le projet phare à cet égard, a rencontré des difficultés et ne peut pas répondre pleinement aux attentes qui lui sont posées. L'utilisation accrue des réseaux sociaux est à la fois souhaitable

pour s'adresser aux groupes cibles plus jeunes et pour assurer la visibilité d'un espace de coopération active. Malgré des décennies de coopération dans la Grande Région, les réseaux n'ont pas réussi à établir une couverture transnationale cohérente. Une stratégie globale de communication analogique et numérique est donc nécessaire. Elle pourrait également inclure une coopération avec les services de presse des administrations culturelles concernées de l'association Espace Culturel Grande Région. La coopération prévue avec d'autres plateformes d'information culturelle va également dans la bonne direction à cet égard, mais il ne s'agit que d'une mesure ponctuelle qui devrait être intégrée dans la stratégie. La mise en œuvre devrait être assurée en termes de personnel, d'organisation et de finances.

- **Des offres de services et d'information pour la coopération transnationale sont demandées**
 Les promoteurs de la coopération culturelle transnationale expriment leur volonté d'être soutenus avant tout dans le développement de leurs projets. La recherche de partenaires joue un rôle central à cet égard. Les administrations culturelles participent actuellement à la recherche de partenaires, mais souhaitent une approche consultative auprès de l'association Espace Culturel Grande Région. L'association dans sa structure est la seule à pouvoir proposer de manière durable des offres de services et d'information culturellement spécifiques (par ex. recherche de partenaires, questions juridiques, organisation de la formation continue et mise en réseau entre projets, forums des porteurs de projets culturels transnationaux). Contrairement aux projets Interreg, ses activités ne s'achèveraient pas après trois ans.
- **Partage équitable de la charge financière entre les partenaires de l'association Espace Culturel Grande Région**
 L'apport et les bénéfices des projets culturels transnationaux seront toujours, dans une certaine mesure, répartis de manière inégale entre les régions partenaires. Certaines évolutions et dynamiques différentes dans les projets transnationaux ne sont pas prévisibles, même à l'avance, lorsqu'il est nécessaire de décider de la part du financement. De nombreux domaines de coopération (mais aussi des pays dans le cadre de la péréquation financière) utilisent donc des indicateurs tels que la population pour l'allocation de leurs contributions financières. À l'heure actuelle, chaque projet semble être évalué individuellement dans l'association Espace Culturel Grande Région, ce qui conduit à des contributions différentes. Cette approche devrait être reconsidérée en vue d'une gestion financière plus harmonieuse au sein de l'association.

Ces quinze spécifications devraient déterminer les actions futures de l'association Espace Culturel Grande Région. Ils fournissent une direction fondamentale, une orientation sur lesquelles les décideurs et les responsables de la mise en œuvre devraient se concentrer. La coopération culturelle transnationale a un potentiel dans la Grande Région et repose sur des bases solides. Le rôle de l'association peut être développé dans les domaines stratégiques pour lesquels elle seule dispose de compétences et de possibilités de mise en œuvre réalistes. Du point de vue d'un expert, il n'est pas non plus possible de recommander la dissolution de l'association Espace Culturel Grande Région, car il existe de nombreuses marges de manœuvre nécessaires et utiles pour permettre à l'association d'agir. Pour les expliquer, le chapitre 5.2 présente trois scénarios pour l'avenir de l'association Espace Culturel Grande Région.

5.2 Association Espace Culturel Grande Région : Scénarios futurs

En ce qui concerne la mise en œuvre sur la base des recommandations de base (5.1), trois scénarios d'avenir différents sont présentés ci-après. Ces scénarios peuvent également être élaborés en synergie, en fonction de l'intensité de la coopération culturelle dans la Grande Région et des disponibilités budgétaires.

5.2.1 Scénario 1 : Politique culturelle transnationale

La politique culturelle transnationale dans la Grande Région ne peut être mise en œuvre à long terme que par l'administration culturelle et la politique culturelle. Les groupes transnationaux d'intérêt culturel seraient la seule alternative pour promouvoir le développement d'une politique culturelle durable. Toutefois, ils sont essentiellement orientés de prime abord vers le national, le régional ou l'Europe.

Les thèmes culturels et politiques devraient être orientés vers les priorités qui ont du sens pour les administrations culturelles de la Grande Région dans les années à venir. Un point de départ pourrait être les plans de travail pluriannuels pour la culture au niveau de l'UE.⁵ Ceux-ci sont mis en œuvre à la fois comme un échange d'expériences (groupes MOC) et comme des études thématiques conjointes. En ce qui concerne les domaines thématiques, il serait possible, d'une part, de se concentrer sur le programme de travail de l'UE et de le transférer à la Grande Région. Cette approche permettrait également de mieux faire état de la Grande Région dans les rapports à l'échelle européenne. À l'heure actuelle, de nombreux rapports MOC ne contiennent pas beaucoup d'exemples de projets de la Grande Région. Par ailleurs, cette procédure pourrait également être utilisée pour initier un nouveau transfert de savoir-faire pour la Grande Région, ainsi qu'un échange de vues conjoint sur les implications respectives attendues pour l'espace de coopération.

Différentes priorités thématiques spécifiques pour la Grande Région seraient appropriées : par exemple, le positionnement (culturel) de la Grande Région pour les jeunes générations semble jusqu'à présent problématique. Une initiative culturelle et politique pourrait donc se concentrer sur les aspects les plus divers de la culture des jeunes. La musique pop est également un sujet d'actualité intéressant pour la jeunesse, et il existe également un certain nombre de pratiques de référence en la matière (« Multipistes » en Wallonie) dans la Grande Région.

À partir du programme de travail actuel de l'UE (2015-2018), par exemple, les deux questions suivantes pourraient présenter un intérêt particulier pour la Grande Région: « Promoting access to culture via digital means: policies and strategies for audience development » ou « Sustainable cultural tourism ».

Les administrations culturelles, qui sont responsables de l'association Espace Culturel Grande Région disposent d'un « trésor » entre leurs mains avec l'accès aux bonnes pratiques des régions partenaires. Cela est précieux tant en termes de politique culturelle pour chaque région concernée que pour le développement de projets transnationaux. Au cours de l'interview avec la représentante wallonne pour l'étude de cas sur le projet « iPop », par exemple, elle a présenté les activités de sa région dans le secteur de la musique (pop). Un écosystème complet a été créé avec des agences de promotion, des bureaux d'exportation et une formation en ligne pour les musiciens.

Les ministères et les administrations, qui sont présents au sein de l'association Espace Culturel Grande Région, devraient donc avoir une vue d'ensemble plus systématique dans le cadre du scénario futur 1, notamment en leur présentant des exemples de bonnes et meilleures pratiques visant à mettre en

⁵ https://ec.europa.eu/culture/news/2014/2711-work-plan-culture_en [actuellement de 2015 à 2018, mise à jour en préparation et prévue pour l'automne 2018]

place des mesures et stratégies de soutien dans le domaine de la culture dans la Grande Région. L'association pourrait être chargée sur la base d'un plan de travail pluriannuel pour la culture de rassembler des recueils de bonnes pratiques et d'organiser des échanges entre les acteurs de la politique culturelle et de l'administration, par exemple à travers des conférences thématiques (internationales) annuelles. Ces réunions devraient être organisées de manière à permettre un échange d'expériences participatif entre les agents administratifs concernés des services spécialisés (et les parties prenantes concernées par les thèmes en question). Les conférences internationales constitueraient également une plateforme pour la politique culturelle de la Grande Région.

Quels éléments clés peuvent-ils ressortir du scénario 1 « Politique culturelle transnationale » ? L'aperçu suivant donne principalement une vue d'ensemble du **niveau stratégique**, c'est-à-dire entre autres objectifs et impact :

Élément clé	Niveau stratégique
Objectif de l'association Espace Culturel Grande Région <i>(statuts, existants)</i>	L'association a pour but de contribuer à la promotion et à l'amélioration des connaissances et des échanges entre les citoyens et les acteurs culturels de la Grande Région, dans l'intérêt du développement durable ;
Objectif du scénario 1 <i>(couvert par les statuts, voire la citation à la ligne 1 de ce tableau)</i>	L'association a pour but de promouvoir l'échange entre les acteurs culturels de la Grande Région (ici dans le domaine de l'élaboration des politiques culturelles) pour le transfert de savoir-faire dans le domaine des bonnes pratiques de soutien des administrations culturelles, le débat transnational sur ce sujet dans la Grande Région et un éventuel positionnement conjoint au niveau de l'UE, entre autres.
Groupe cible principal	Trois groupes cibles principaux sont principalement visés : <ul style="list-style-type: none"> • Les administrations culturelles de la Grande Région avec leurs services spécialisés • Les décideurs politiques de la Grande Région dans le domaine de la culture • Les intervenants de la Grande Région sur les axes thématiques d'échange de politiques culturelles (par exemple, associations professionnelles, groupes d'intérêt, chambres de commerce, représentants d'exemples de bonnes pratiques) Les événements publics s'adressent également à d'autres acteurs culturels de la Grande Région.
Activités	Les activités du scénario 1 se concentrent sur les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan pluriannuel pour les échanges de politiques culturelles (par exemple pour deux à trois ans) • Pilotage stratégique des échanges sur la politique culturelle par les coordinateurs régionaux • Analyse systématique des questions de politique culturelle sur la base de stratégies, d'initiatives et de bonnes pratiques de la Grande Région • Ateliers annuels à l'intention des départements spécialisés et des parties prenantes en vue de l'échange d'expériences pratiques ou de conférences (internationales) plus larges (par exemple, deux ateliers et une conférence internationale de haut niveau par an) • Réalisation de publications pour un meilleur transfert de savoir-faire et une image de marque suprarégionale de la Grande Région
Réalisations	Les réalisations incluent : <ul style="list-style-type: none"> • Plan pluriannuel d'échanges et de transfert de savoir-faire Politique culturelle dans la Grande Région • Réunions thématiques des coordinateurs régionaux • Compendiums de stratégies de politique culturelle et de bonnes pratiques dans la Grande Région • Ateliers, conférences, publications
Impact	Les échanges dans le domaine de la politique culturelle devraient avoir les effets suivants :

	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des bonnes pratiques dans la Grande Région de la part des services des administrations culturelles • Actualisation des pratiques de la politique culturelle dans les régions et les pays de la Grande Région • Commercialiser la Grande Région en tant que centre de coopération culturelle et politique au-delà des frontières nationales
--	---

Sur la base de ces décisions stratégiques, le tableau suivant présente les éléments opérationnels associés au scénario 1 :

Élément clé	niveau opérationnel
Rôle des coordinateurs régionaux	Les coordonnateurs régionaux joueraient le rôle de conseil stratégique pour la mise en œuvre du scénario 1. Ils seraient le lien au niveau politique, avec leurs services spécialisés ainsi qu'avec le personnel de l'association Espace Culturel Grande Région. Les coordinateurs guideraient et coordonneraient stratégiquement le processus d'élaboration du programme de travail pluriannuel pour les échanges sur la politique culturelle avec les décideurs politiques. Les conférences internationales de haut niveau seraient un point de départ pour impliquer plus fortement les responsables politiques culturels de la région. Le rôle des coordinateurs régionaux serait de mobiliser «leurs» responsables politiques pour cette activité.
Effectifs de l'association Espace Culturel Grande Région	Pour la mise en œuvre du scénario 1, l'association Espace Culturel Grande Région a besoin d'une direction culturelle et politique, stratégiquement expérimentée, ayant une formation en développement culturel stratégique ainsi que de bons contacts avec des initiatives culturelles et politiques à l'échelle européenne et internationale. En outre, un spécialiste de l'organisation et un responsable des communications (y compris les réseaux sociaux) sont également nécessaires.
Soutien extérieur	Les questions de politique culturelle peuvent comporter de multiples facettes, comme elles sont abordées dans le scénario 1. Elles évoluent également avec le temps. Pour cette raison, l'équipe de base de l'association doit être réduite et complétée par des experts techniques expérimentés. Pour ce faire, un certain budget doit être disponible annuellement. Cela vaut également pour la mise en œuvre d'ateliers, de conférences internationales et de publications.

Les éléments transversaux suivants pourraient être dérivés du scénario 1. Celles-ci incluent à la fois la connexion avec plurio.net et les priorités thématiques pour le module 2 de cette étude.

Élément clé	Niveau transversal
Articulation avec plurio.net	Plurio.net ferait partie d'une stratégie intégrée de communication en ligne et hors-ligne pour l'association Espace Culturel Grande Région en tant que centre de réseautage pour l'échange culturel et politique d'expériences dans la Grande Région. Par exemple, il serait envisageable d'utiliser la base de données pour des catalogues en ligne de bonnes pratiques de soutien culturel dans la Grande Région.
Thèmes prioritaires de la future coopération culturelle transnationale dans la Grande Région en vue d'un éventuel traitement dans le module 2 de cette étude	Sur la base de cette étude, les thèmes culturels et politiques suivants ont été classés comme ayant un potentiel pour un échange transnational d'expériences entre les administrations culturelles de la Grande Région : <ul style="list-style-type: none"> - Plans de travail pluriannuels pour la culture dans les contextes transnationaux et internationaux (méthodes et thèmes centraux) - Patrimoine industriel : Bonnes pratiques de revitalisation et d'utilisation durables - Incitants du secteur public - Permettre un accès à l'art et à la culture : programmes de soutien à la participation du public - Culture des jeunes : les mesures prises par les institutions publiques pour promouvoir la participation des jeunes, notamment dans les échanges culturels transfrontaliers et transnationaux - « Shared History » (histoire partagée) : Programmes de soutien public à la réévaluation du patrimoine commun <p>Dans le cadre du module 2 de la présente étude, un référencement international serait réalisé en mettant l'accent sur le scénario 1 pour un ou deux thèmes choisis.</p>

5.2.2 Scénario 2 : service de coopération culturelle transnationale

Des prestations de services systématiques et durables de coopération culturelle transnationale ne peuvent être fournies que par des structures transnationales organisées et financées. C'est d'autant plus vrai lorsque ce soutien est nécessaire pour des thèmes culturels très différents. La question de la coopération transnationale entre les institutions culturelles publiques, par exemple, diffère naturellement de celle des industries créatives et de leurs activités d'exportation. Par contre, des porteurs de projets individuels n'ont pu déterminer que temporairement les besoins en matière de réseautage. Après la fin du projet, leurs activités se terminent aussi en général.

L'association Espace Culturel Grande Région soutenue sur le plan organisationnel et financier en tant que structure de coopération à long terme par les administrations culturelles de la région serait donc également vouée à servir de centre de services et d'information pour les institutions culturelles, les artistes et les praticiens de la culture ainsi que les représentants culturels de la Grande Région qui souhaitent développer des activités transnationales. Les initiateurs de projets culturels transnationaux (le coordinateur du projet « iPop »), par exemple, ont exprimé lors des entretiens sur les études de cas qu'ils auraient pu mieux construire leurs projets et plus rapidement s'ils avaient reçu un soutien encore plus systématique dans leur recherche de partenaires transfrontaliers. D'autres ont souligné que, selon eux, les opérateurs culturels de la Grande Région sont insuffisamment formés en ce qui concerne l'utilisation des instruments de financement européens. Ce serait évidemment complexe, mais on pourrait certainement apprendre à utiliser ces outils de financement.

Le scénario 2 « Service de coopération culturelle transnationale » dans la Grande Région n'est donc pas destiné en premier lieu à la politique et à l'administration, comme dans le scénario 1, mais aux acteurs culturels disposant d'une gamme complète de services. À l'avenir, ils disposeraient d'un guichet unique offrant tous les services d'information et de conseil dont ils ont besoin pour préparer et mettre en œuvre leurs projets transnationaux plus rapidement, mieux et de manière plus durable. Les activités futures de l'association Espace Culturel Grande Région incluraient donc des services tels que la recherche de partenaires, le conseil en matière d'aide, des conseils à l'exportation, des informations spécialisées sur la sécurité sociale, le droit du travail et des pensions pour les séjours de courte ou de longue durée à l'étranger par les opérateurs culturels de la Grande Région. Les consultations pourraient être réalisées sous forme de séances de consultation, d'ateliers et de webinaires ainsi que de manuels de services en ligne (par exemple, un manuel sur les canaux de financement de l'UE, nationaux, régionaux et urbains pour la réalisation de projets culturels transnationaux dans la Grande Région). L'association coopérerait stratégiquement avec des centres d'économie créative ou des bureaux d'exportation, par exemple. À moyen terme, on pourrait aussi penser à une focalisation conjointe sur le marketing international de la production créative dans la Grande Région et des services associés. En outre, on pourrait compléter l'offre en envisageant des points de départ pour un réseau d'artistes en résidence dans la Grande Région ou un fonds commun de financement de projets culturels transnationaux sur le modèle du QuattroPole.

Les éléments clés stratégiques suivants doivent être pris en compte lors de la mise en œuvre du scénario 2 :

Élément clé	Niveau stratégique
Objectif de l'association Espace Culturel Grande Région (statuts, existants)	Le but de l'association est de coordonner et d'accompagner des projets culturels transfrontaliers dans la Grande Région, en mettant l'accent tout particulièrement sur le travail culturel pour les jeunes ;
Objectif du scénario 2 (couvert par les statuts, voire la citation à la ligne 1 de ce tableau)	L'association a pour but de fournir des services à la coopération culturelle transnationale des acteurs culturels de la Grande Région.

Groupe cible principal	<p>Trois groupes cibles principaux sont principalement visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Porteur de projets culturels transnationaux en préparation et mise en œuvre dans la Grande Région • Installations de services régionaux dans les industries culturelles et créatives pour la coopération <p>Les expériences de la coopération culturelle transnationale sont systématiquement recueillies et transférées à la politique culturelle et à l'administration de la culture pour traitement ultérieur.</p>
Activités	<p>Les activités du scénario 2 se concentrent sur les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un plan de services pluriannuel basé sur une analyse des besoins des acteurs culturels • Développement d'outils de services (en ligne/hors-ligne) pour les questions juridiques, organisationnelles et financières de la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région • Encouragement à la mobilité des artistes créateurs et des industries créatives au sein de la Grande Région (Programme « Artistes et Créatives in Résidence ») • Études de faisabilité sur un dispositif d'un fonds commun de projets transfrontaliers dans la Grande Région et sur des services communs pour les exportations culturelles internationales dans la Grande Région • Évaluation des demandes de services de coopération culturelle transnationale pour identifier les obstacles et la nécessité d'une action politique
Réalisations	<p>Les réalisations incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan pluriannuel pour les services • Consultations, ateliers et manuels sur la coopération culturelle transnationale • Étude de faisabilité sur le système de fonds commun transnational • Étude de faisabilité sur le bureau d'Internationalisation • Rapports d'évaluation
Impact	<p>Les effets suivants sont attendus de l'intensification des services de coopération culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et exécution plus rapide et plus factuelle de projets culturels transnationaux dans la Grande Région • Plus de projets culturels transnationaux et séjours en résidence dans la Grande Région • Clarification des obstacles à la coopération culturelle transnationale par les décideurs grâce à une préparation systématique des domaines problématiques • Meilleure utilisation du programme Interreg et des autres programmes de l'UE du point de vue culturel

Les éléments opérationnels à prendre en considération pour le scénario 2 sont résumés dans l'aperçu suivant :

Élément clé	Niveau opérationnel
Rôle des coordinateurs régionaux	<p>Le rôle des coordonnateurs régionaux serait limité au niveau stratégique. Ils seraient chargés de la responsabilité stratégique de l'approbation du plan pluriannuel proposé pour les services et des budgets nécessaires. Les rapports d'évaluation devraient être approuvés et transmis en interne aux organismes compétents. Selon les domaines, il peut également être nécessaire d'établir des contacts stratégiques, par exemple avec les ministères des Affaires sociales, afin que des informations spécifiques puissent être mis à disposition pour la préparation des manuels. En outre, les coordinateurs régionaux devraient décider si les études de faisabilité (fonds commun transnational, bureau d'internationalisation) doivent être mises en œuvre.</p>

Effectifs de l'association Espace Culturel Grande Région	L'association Espace Culturel Grande Région a besoin d'un directeur disposant de contacts concrets avec d'autres structures de service telles que les centres et les bureaux d'exportation, qui existent déjà dans la Grande Région, ainsi qu'avec des associations et des réseaux dans divers domaines clés de la culture. En outre, un spécialiste en conseil, un autre en organisation et un responsable des communications (y compris les réseaux sociaux) sont également nécessaires.
Soutien extérieur	Pour le traitement des demandes de conseils, une expertise très différente est requise (depuis les artistes en résidence jusqu'à la recherche de partenaires stratégiques en passant par le droit des assurances sociales). Ils devraient donc être traités par le bureau de l'association, mais assignés à l'extérieur pour le développement de contenu. De même, des séminaires peuvent être organisés avec des partenaires de coopération externes et des prestataires de services. Des ressources budgétaires appropriées devraient être affectées à cette fin.

Les éléments transversaux du scénario 2 donnent un aperçu d'un lien possible avec Plurio.net et le module 2 de cette étude

Élément clé	Niveau transversal
Articulation avec plurio.net	Plurio.net ferait partie d'une stratégie intégrée de communication en ligne et hors ligne pour l'association Espace Culturel Grande Région en tant que point de service pour les acteurs culturels de la Grande Région. Par exemple, il serait envisageable d'utiliser la base de données pour des catalogues en ligne des manuels de service et de promotion dans la Grande Région.
Thèmes prioritaires de la future coopération culturelle transnationale dans la Grande Région en vue d'un éventuel traitement dans le module 2 de cette étude	Sur la base de cette étude, les thèmes de service culturel suivants ont été classés comme ayant un potentiel pour soutenir la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région : <ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de soutien à la mobilité des acteurs culturels (art, culture, industries créatives, science, administration culturelle) dans les espaces de coopération transnationale - Services aux acteurs culturels sur la coopération transnationale méthodes dans la pratique européenne et internationale - Outils de financement communs (UE) dans les zones de coopération transnationale Dans le cadre du module 2 de cette étude, une analyse comparative internationale serait effectuée sur un ou deux sujets choisis.

5.2.3 scénario 3 : Coopération culturelle transnationale Think Tank

Le scénario 3 soulève des questions fondamentales sur la coopération culturelle transnationale. Inspirée par les initiatives et les groupes de réflexion internationaux, la Grande Région se développera pour devenir un centre de discussion et de débat sur le thème de la coopération culturelle transnationale et encouragera les échanges internationaux dans ce domaine. La Grande Région est l'un des rares espaces de coopération à pouvoir mettre en œuvre de manière crédible une telle approche. La coopération culturelle transnationale a une tradition de plusieurs décennies dans la Grande Région, est vécue beaucoup plus intensément dans la vie quotidienne que dans la plupart des domaines de coopération en Europe et prend une dimension supplémentaire à travers le processus d'unification européenne, qui est étroitement lié à la Grande Région.

En option, une coopération stratégique avec la Nordic Cooperation dans le domaine de la culture pourrait être envisagée à cet égard ; le deuxième espace européen de coopération doté d'une longue tradition et d'instruments de coopération bien définis.

Une telle initiative serait également particulièrement utile compte tenu des tendances à un nationalisme exacerbé, d'euroscpticisme et de populisme croissant, de démarcation et de

xénophobie en Europe et dans le monde. La Grande Région pourrait développer un contre-concept de coopération et d'intégration et offrir un espace d'échanges artistiques et de discussion culturelle. L'association Espace Culturel Grande Région en tant que structure transnationale dans le domaine de la culture serait un porteur de projet approprié et crédible pour mener une telle initiative.

Ce scénario d'avenir est donc dédié à tous ceux qui s'intéressent à la coopération culturelle transnationale, y compris la politique et l'administration culturelles, les acteurs culturels (institutions et artistes individuels) ainsi que la science et la philosophie. Les activités sont destinées à offrir un large espace de réflexion et comprennent donc des laboratoires, des études, des conférences, des ateliers et des publications. La confrontation artistique des questions de l'avenir de la coopération culturelle transnationale doit également être largement prise en considération. Cela pourrait être mis en œuvre avec des appels thématiques, par exemple. Les jeunes, les écoles et les étudiants (internationaux) de la Grande Région devraient également être très activement impliqués à cet égard (par exemple par le biais d'une académie culturelle estivale dans la Grande Région ou de labos). Un diplôme « Développement culturel transnational dans le contexte mondial (titre provisoire) » pourrait également être mis en place.

Les sujets pourraient inclure, par exemple, les questionnements suivants : (1) Quel rôle l'art et la culture peuvent-ils jouer dans le domaine de l'apprentissage global et de la citoyenneté ? Comment l'apport d'espaces de coopération transnationale comme la Grande Région peut-il être fait sur un plan concret et stratégique ? Pourquoi l'espace de coopération de la Grande Région réussit relativement bien dans la coexistence de différentes nationalités et cultures, et quel rôle les acteurs culturels jouent-ils à cet égard ? Quels types d'expériences peut-on tirer pour la Grande Région à partir d'autres domaines de coopération tels que la coopération nordique dans le domaine de la culture ? (2) Le multilinguisme est une spécificité de la Grande Région et une réalité vécue dans de nombreuses parties du monde, mais moins répandue dans un grand nombre de pays européens. Cependant, le multilinguisme est l'une des clés de la compréhension des différentes cultures et du dialogue interculturel. Comment la Grande Région peut-elle se développer à cet égard ? Quelles mesures sont nécessaires pour le développement d'une stratégie orientée vers l'avenir et quel potentiel existe-t-il en matière de transfert de savoir-faire dans le contexte européen et mondial ? (3) Le patrimoine culturel dans une perspective transnationale : Quels outils et mesures innovants peuvent être développés pour la coopération transnationale dans le domaine du patrimoine culturel ? Quel rôle l'art peut-il jouer à cet égard et comment lancer un débat au sens de la « Shared History » (histoire partagée) ? Quelle est la « Shared History » (histoire partagée) de la Grande Région dans sa perspective locale et globale ?

Quels éléments stratégiques sont essentiels à la mise en œuvre du scénario 3 ?

Élément clé	Niveau stratégique
Objectif de l'association Espace Culturel Grande Région <i>(statuts, existants)</i>	L'association a pour but de promouvoir la richesse, la diversité et les particularités des cultures et du patrimoine culturel.
Objectif du scénario 3 <i>(couvert par les statuts, voire la citation à la ligne 1 de ce tableau)</i>	Le but de l'association est d'aborder le thème de la coopération culturelle transnationale, du potentiel de développement de la Grande Région et dans la perspective d'un échange européen et mondial.
Groupe cible principal	Les principaux groupes cibles du scénario 3 sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble du secteur culturel de la Grande Région, y compris la politique, l'administration, la science, les institutions culturelles et les artistes. • Partenaires de coopération d'autres domaines de coopération tels que la coopération nordique dans le domaine de la culture ou des groupes de réflexion et des réseaux.

	Les médias locaux, nationaux et internationaux sont également d'importants partenaires stratégiques pour la mise en œuvre de ce scénario.
Activités	<p>Les activités suivantes seraient prévues dans cette formule :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une conférence internationale annuelle de haut niveau sur un thème stratégique de la coopération culturelle transnationale. • Une préparation thématique par un comité scientifique et artistique de la Grande Région (effet réseau) et international (transfert de savoir-faire, échange d'expériences) • Des appels à projets thématiques pour des programmes artistiques et culturels transnationaux • Mis en place de laboratoires et/ou d'académies d'été pour la coopération culturelle transnationale avec des étudiants (internationaux) et des élèves de la Grande Région. • En option, une Journée de l'Europe pourrait également être introduite pour discuter des effets politiques européens de la coopération • Une formation universitaire sur le développement culturel transnational pourrait éventuellement être mise en place. • Publications comprenant des recommandations d'action pour les décideurs locaux et internationaux (orientation de la mise en œuvre)
Réalisations	<p>Les réalisations comprennent</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création d'un conseil artistique et scientifique • Les études et analyses préparatoires à la conférence • La conférence avec laboratoires et académies d'été (les laboratoires pourraient aussi avoir lieu toute l'année, par exemple dans les écoles) • Les interventions artistiques • Le répertoire des recommandations d'action • La publication • Facultatif : une formation universitaire
Impact	<p>Le dialogue et la coopération avec d'autres domaines de coopération devraient avoir les effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de pointe (state-of-the-art) continue de la coopération culturelle transnationale au sein de la Grande Région • Positionnement (international) de la Grande Région comme l'un des centres de coopération et d'échanges culturels transnationaux en Europe • Intensification des réseaux culturels et artistiques au sein de la Grande Région • Une plus grande implication des jeunes dans les échanges culturels transnationaux

Les éléments clés opérationnels du scénario 3 sont présentés dans le résumé qui suit :

Élément clé	Niveau opérationnel
Rôle des coordinateurs régionaux	Le rôle des coordonnateurs régionaux dans le scénario 3 se caractériserait principalement par un certain nombre de tâches stratégiques, telles que l'implication des décideurs culturels dans les différents types de conférences à organiser et le retour d'information sur le choix des priorités thématiques proposées par le Conseil scientifique et artistique. Le conseil d'administration, de concert avec la direction de l'Association, assumerait la responsabilité de l'orientation stratégique du contenu. Les coordonnateurs régionaux seraient également responsables du transfert des recommandations d'action concernant le travail de contenu vers les décideurs/services spécialisés.
Effectifs de l'association Espace Culturel Grande Région	Pour la mise en œuvre du scénario 3, l'association Espace Culturel Grande Région a besoin d'une direction disposant d'un solide bagage scientifique et universitaire et d'une expérience internationale ainsi qu'une compréhension de la coopération culturelle dans la Grande Région. La direction travaille en étroite collaboration avec le conseil scientifique et artistique, composé d'acteurs locaux et de promoteurs internationaux.

	Il y a également besoin d'un spécialiste de l'organisation et d'une équipe de communication internationale (y compris les réseaux sociaux)
Soutien extérieur	Pour la mise en œuvre d'un groupe de réflexion comme prévu dans le scénario 3, des services extérieurs sont nécessaires, notamment en ce qui concerne la gestion d'une conférence internationale, pour les publications et la mise en place de laboratoires. Les honoraires des orateurs et les éventuelles études préparatoires doivent également être financés. Des fonds doivent également être disponibles pour la mise en œuvre des interventions artistiques. Des ressources budgétaires appropriées devraient être affectées à cette fin.

Élément clé	Niveau transversal
Articulation avec plurio.net	Plurio.net ferait partie d'une stratégie intégrée de communication en ligne et hors ligne pour l'association Espace Culturel Grande Région en tant que groupe de réflexion. Par exemple, il serait envisageable d'utiliser la base de données pour des textes de base et des travaux scientifiques sur la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région et au niveau international (bibliothèque en ligne pour la coopération culturelle transnationale).
Thèmes prioritaires de la future coopération culturelle transnationale dans la Grande Région en vue d'un éventuel traitement dans le module 2 de cette étude	<p>Sur la base de cette étude, les thèmes de service culturel suivants ont été classés comme ayant un potentiel pour soutenir la coopération culturelle transnationale Think Tank dans la Grande Région : Certains thèmes concernent également les travaux préparatoires d'un groupe de réflexion.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le «concept de Shared History» (histoire partagée) et son importance pour la coopération dans les espaces culturels transnationaux, illustrés par la Grande Région - Multilinguisme, langue et culture ou exemples internationaux d'initiatives réussies - Apprentissage global avec l'art et la culture - Méthodes et bonnes pratiques internationales - Collaboration entre l'art et la science, à savoir bonnes pratiques européennes et internationales - Cours universitaires de coopération culturelle internationale (thèmes, méthodes, lieux) <p>Dans le cadre du module 2 de cette étude, une évaluation comparative internationale sur un ou deux thèmes sélectionnés serait réalisée.</p>

Le chapitre 5 a donné un aperçu de l'avenir possible de l'association Espace Culturel Grande Région.

Ces scénarios doivent maintenant être discutés. Les responsables des politiques culturelles ont également une opinion sur les différents choix à faire. En outre, il est nécessaire de quantifier les montants financiers des différents scénarios futurs pour chaque partenaire de l'association Espace Culturel Grande Région. L'analyse comparative (internationale) dans le cadre du module 2 de cette étude fournira des informations plus détaillées sur les options d'action et contribuera au transfert rapide du savoir-faire pour les prochaines étapes de préparation et de mise en œuvre d'un nouveau rôle de l'association Espace Culturel Grande Région.

6. ANNEXE

6.1 Rapport sur les critères de réussite de la coopération culturelle

On trouvera ci-joint en annexe le rapport 1.1.1 sur l'élaboration des critères de réussite de la coopération culturelle à partir de juillet 2017. (en Allemand)

6.2 Modèle d'analyse de projets de coopération culturelle dans la Grande Région

L'analyse avec les critères de réussite pour chacun des dix projets de coopération culturelle est présentée sur la base du modèle suivant, qui a été convenu avec le commanditaire, le 14 juillet 2017 :

ANALYSE DU PROJET

Une approche documentaire a été adoptée pour l'analyse des projets de coopération culturelle dans la Grande Région. Chaque projet a été examiné sur la base des documents fournis par le commanditaire. Les résultats sont présentés ci-dessous. Le point 1.9 à la fin du présent document offre aux gestionnaires de projet et/ou aux coordonnateurs régionaux responsables l'occasion de formuler des commentaires. Veuillez envoyer vos commentaires directement dans ce document avant le XX.XX.2017 à office@inforelais.org. Merci beaucoup !

1.1 Titre du projet :

1.2 Description du projet (website y compris):

1.3 Pays et régions de la Grande Région engagés dans le projet :

Grand-Duché de Luxembourg	Lorraine	Sarre
Rhénanie-Palatinat	Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)	Communauté germanophone de Belgique

1.4 Porteur de projet :

1.5 Partenaires du projet :

Nombre cumulé de visiteurs et de participants (pour les projets informatiques, numéros d'utilisateurs) :

1.7 Analyse thématique :

contributions du projet...

... pour l'apprentissage transfrontalier et le transfert de savoir-faire (1)

Réseaux d'apprentissage durable	Offres de formation continue	Apprentissage pratique
Art lié à la culture Mobilité et interaction	Coaching sur la coopération culturelle	Partenaires d'apprentissage internationaux

... pour les échanges culturels et dialogue interculturel (2)

Multilinguisme	offres de médiation	Thèmes globaux
Cultures et langues de migration	Langues internationales/dialectes locaux	Médiation internationale

... pour la coopération en matière de patrimoine culturel commun (3)

Pertinence par rapport au patrimoine culturel commun	Manifestations communes en faveur du patrimoine culturel	Recherche conjointe sur le patrimoine
Projets relatifs au patrimoine international	Recherche relative au patrimoine international	

... pour l'utilisation des marchés transnationaux et le développement de l'audience transnationale (4)

Développement du marché transnational	Développement public transnational et tourisme culturel	
Initiatives culturelles internationales extérieures conjointes internationales	Exportation créative internationale	Développement public international et tourisme culturel

... pour des éléments transversaux de la coopération culturelle transnationale (5)

Partenariat transnational	Coopération durable	Infrastructure commune (numérique)
Intégration des villes/régions culturellement défavorisées	Méthodes de coopération innovantes/participation citoyenne	Coopération des jeunes
Coopération culturelle et politique	Cofinancement européen/international (cofinancement)	

1.8 Conclusions et perspectives propres au projet du point de vue d'inforelais (expertise externe)

1.9 Prise de position et rétroaction des gestionnaires de projet ou des coordonnateurs régionaux

6.3 Analyse détaillée des projets 01 -10

Les analyses détaillées des projets 01 à 10 figurent en annexe au présent rapport. (en Allemand)

6.4 Guide de conversation Études de cas

Les interviews sont réalisées par téléphone ou via Skype. Les participants seront contactés à l'avance, l'étude et ses objectifs seront brièvement présentés et les directives d'entrevue seront communiquées. La durée des entretiens est limitée à 30 à 40 minutes. L'expérience montre que les partenaires interviewés sont à peine disposés à consacrer plus de temps et que la concentration sur les questions après environ une demi-heure diminue massivement. Les résultats des interviews ont été compilés, analysés et incorporés dans la documentation intégrale du module 1 portant sur l'étude « Coopération culturelle transfrontalière dans la Grande Région ».

Quatre sous-thèmes seront explorés en profondeur dans le cadre d'études de cas avec les partenaires interviewés :

- (1) Auto-évaluation de la mise en œuvre des projets de coopération culturelle transnationale par les acteurs de la Grande Région (côté offre)
- (2) Partenariats transnationaux pour des projets de coopération culturelle dans la Grande Région (partenariat)
- (3) Conditions-cadres administratives et politiques pour la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région (conditions-cadres)
- (4) Public et marchés de la coopération culturelle dans la Grande Région et perspectives (côté demande et avenir)

Questionnaire sur les études de cas « La coopération transnationale dans la Grande Région »

Inforelais – Mag. Sylvia Amann (www.inforelais.org) a été chargée d'une étude concernant la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région par l'association Espace Culturel Grande Région. Dans le contexte de cette étude, des interviews avec les acteurs régionaux seront aussi réalisés pour deux études de cas. Le projet XX a été choisi, d'un commun accord avec le commanditaire, pour analyse approfondie. Les interviews d'une durée d'une demi-heure porteront sur quatre groupes de sujets liés à la coopération culturelle transnationale (multilatérale à l'opposé d'une coopération bilatérale). Vous trouvez le questionnaire dans ce document.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire (e-mail : office@inforelais.org, Tél. : +43-676-602 74 68)

Titre du projet :

Interlocuteur/fonction dans le projet :

Date de l'interview :

(1) Propre perception des acteurs dans la Grande Région de la réalisation et du succès de projets culturels transnationaux

1. Quels sont les facteurs les plus marquants dans votre projet culturel transnational ?
2. Quels étaient les obstacles à surmonter et lesquels persistent toujours ?
3. Quelles sont, selon vous, les recommandations à faire/de nouveaux porteurs de projets culturels transnationaux dans la Grande Région ?
4. Comment avez-vous préparé votre projet transnational de coopération ?
5. La gestion transnationale du projet est-elle compliquée/pas compliquée pour vous ?

Pour l'administration/la politique:

6. De votre point de vue extérieur sur le projet XX – quels éléments de ce projet de coopération culturelle sont les plus réussis, lesquels les plus valables pour la coopération culturelle dans la Grande Région ? Quels aspects, selon votre opinion - devraient être encore plus accentués par le projet ?

(2) Les partenariats transnationaux pour la coopération culturelle dans la Grande Région

7. Comment avez-vous établi le partenariat transnational pour votre projet ? Avez-vous reçu du soutien pendant l'établissement du partenariat ? Si oui, de qui ?

8. Selon votre opinion, avec quelles régions/quels pays (institutions) dans la Grande Région aimeriez-vous coopérer plus intensément ? Avec quels partenaires au-delà de la Grande Région (la coopération internationale) un échange serait-il bénéfique ?

9. Avez-vous déjà mis au réseau/coopérer avec d'autres projets culturels transnationaux dans la Grande Région ? Sur quel sujet ? Quel est la valeur ajoutée d'une telle coopération/d'une telle mise au réseau ?

Pour l'administration/la politique:

10. Le projet XX couvre les pays/les régions suivants de la Grande Région : YY – comment jugez-vous l'influence de ce partenariat et le total des zones géographiques adressées de ce projet culturel transnational sur le développement culturel commun de la Grande Région ?

(3) Le contexte administratif et politique pour la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région

11. Comment vous êtes/you étiez soutenus de l'administration et/ou de la politique pour la préparation et la réalisation de votre projet culturel transnational ?

12. Comment jugez-vous l'état du (co) financement des projets culturels transnationaux dans la Grande Région ? Quel est le rôle d'Interreg ? Quelle est l'importance des financements des pays et régions membres de la Grande Région ?

13. Quelles seraient les initiatives de la politique culturelle les plus importantes pour quels sujets culturels dans la Grande Région ?

Pour l'administration/la politique :

14. Comment jugez-vous l'importance d'Interreg/des financements de l'UE/des contributions financières nationales et régionales pour la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région ?

15. Quelles seraient les initiatives de la politique culturelle les plus importantes pour quels sujets culturels dans la Grande Région ?

(4) Le public et les marchés de la coopération culturelle dans la Grande Région ainsi que les perspectives futures

16. Comment avez-vous défini les groupes cibles de votre projet ?

17. Comment réussissez-vous à viser d'une manière transnationale les groupes cibles ? Quelles sont les méthodes les plus appréciées par le public/commanditaire dans l'espace de la coopération transnationale ?

18. Quel rôle jouent les méthodes participatives de développement de projets dans votre projet (par exemple la cocréation transnationale, l'« user-involvement » transnational ?

19. Quel rôle jouent des groupes cibles internationaux [comme des touristes culturels, des étudiants internationaux, des commanditaires hors de la Grande Région, des scientifiques dans et hors la Grande Région] dans votre projet ?

20. Quels sont vos planifications pour l'avenir de ce projet de la coopération culturelle transnationale [contenu, espace concerné, groupes cibles...]

Pour l'administration/la politique :

21. De votre point de vue – quels sont les groupes cibles les plus importants pour la coopération culturelle transnationale dans la Grande Région ? Comment ce projet pourrait-il se développer encore dans ce contexte ?
22. Quels sont les scénarios futurs pour la coopération culturelle transnationale dans le sujet du projet XX selon vous ?

Merci beaucoup pour votre contribution !

6.5 Rapports sur les études de cas

Les rapports détaillés sur les deux études de cas « La culture digitale et les plateformes de réseautage [Plurio.net et grrrrr.eu] » et « iPop » sont joints en annexe au présent rapport d'étude. (en Allemand)

